

Rapport de la

DIX-SEPTIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AMÉRIQUE LATINE

Managua, Nicaragua, 30 août – 10 septembre 1982



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

*Etats Membres de la FAO desservis par le Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine
(au 10 septembre 1982)*

Argentine	El Salvador	Paraguay
Bahamas	Grenade	Pérou
Barbade	Guatemala	République Dominicaine
Bolivie	Guyane	Saint-Vincent-et- Grenadines
Brésil	Haïti	Sainte-Lucie
Colombie	Honduras	Suriname
Costa Rica	Jamaïque	Trinité-et-Tobago
Cuba	Mexique	Uruguay
Chili	Nicaragua	Venezuela
Dominique	Panama	
Equateur		

Lieu et date des conférences régionales de la FAO pour l'Amérique latine:

- 1^{re} — Quito (Equateur) 18-25 septembre 1949
- 2^e — Montevideo (Uruguay) 1-12 décembre 1950
- 3^e — Buenos Aires (Argentine) 1-10 septembre 1954
- 4^e — Santiago (Chili) 19-30 novembre 1956
- 5^e — San José (Costa Rica) 12-21 novembre 1958
- 6^e — Mexico (Mexique) 9-20 août 1960
- 7^e — Rio de Janeiro (Brésil) 17-27 novembre 1962
- 8^e — Viña del Mar (Chili) 13-29 mars 1965
- 9^e — Punta del Este (Uruguay) 5-16 décembre 1966
- 10^e — Kingston (Jamaïque) 2-13 décembre 1968
- 11^e — Caracas (Venezuela) 12-20 octobre 1970
- 12^e — Cali (Colombie) 21 août — 2 septembre 1972
- 13^e — Panama (Panama) 12-23 août 1974
- 14^e — Lima (Pérou) 21-29 avril 1976
- 15^e — Montevideo (Uruguay) 15-19 août 1978
- 16^e — La Havane (Cuba) 1-6 septembre 1980
- 17^e — Managua (Nicaragua) 30 août — 10 septembre 1982

RAPPORT DE LA
DIX-SEPTIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO
POUR L'AMERIQUE LATINE

Managua (Nicaragua), 30 août - 10 septembre 1982

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
ROME, 1983

RESUME DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Débat général

A l'intention de la FAO

1. Que la FAO encourage la réalisation d'études ou de projets prévoyant un plus large recours aux aliments tropicaux produits dans la Région pour améliorer la qualité du régime alimentaire moyen et diminuer ainsi la consommation de blé et la dépendance des pays vis-à-vis des importations de cette denrée (par. 38).
2. Que l'on révisé et renforce le Programme engrais de la FAO afin d'aider les pays déficitaires, qui doivent importer des engrais à des prix élevés (par. 47).
3. Qu'à l'avenir la Région soit désignée sous le nom de "Amérique latine et Caraïbes" et que la Conférence régionale soit intitulée Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes (par. 56).

Programme de la FAO dans la Région

A l'intention de la FAO

4. La Conférence a appuyé avec enthousiasme l'initiative du Bureau régional visant à promouvoir la constitution de réseaux de coopération technique entre les institutions nationales des pays de la Région. On a demandé, aussi, que le Bureau régional continue à identifier des institutions nationales compétentes aux fins de la coopération horizontale et que l'on utilise, en outre, à cette fin, les ressources du PNUD et d'autres organismes financiers (par. 62 et 64).
5. On a demandé que le Bureau régional participe davantage à l'élaboration, à l'exécution et à l'évaluation des projets dans les pays (par. 67).
6. On a mentionné l'importance du Programme de la FAO sur la prévention des pertes alimentaires, signalant qu'il faudrait en diffuser les résultats et rechercher des ressources supplémentaires. On a recommandé que ce Programme prête attention également aux pertes qui se produisent pendant la récolte proprement dite (par. 79).

A l'intention des gouvernements

7. On a reconnu les efforts déployés par la FAO en matière de prévention des maladies animales exotiques et de lutte contre celles-ci. On a demandé une collaboration supplémentaire au bénéfice des pays encore affectés par la peste porcine africaine, en ce qui concerne les mesures radicales qui doivent être adoptées pour l'éradication de cette maladie (par. 78).

Sources d'énergie nouvelles et renouvelables pour le développement agricole et rural

A l'intention de la FAO et d'autres organisations internationales

8. La Conférence a demandé à la FAO, à la CEPAL et à l'OLADE d'appuyer la coopération entre les pays et les efforts nationaux visant à mettre en valeur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables en milieu rural. La plupart des délégations ont exprimé le souhait que l'IICA et d'autres institutions participent à ces efforts. La Conférence a également demandé à ces organismes de fournir un appui financier aux programmes régionaux, sous-régionaux et natio-

naux destinés à encourager la mise en valeur et l'utilisation efficace de ces sources d'énergie, notamment le bois et les autres formes de biomasse, le biogaz, la traction animale, l'énergie éolienne, etc. Elle a aussi demandé la convocation d'un colloque latino-américain sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables en vue du développement agricole et rural, qui serait organisé sous les auspices de la FAO et de l'OLADE (par. 128).

Suivi de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural

A l'intention de la FAO

9. La Conférence a demandé que, lorsque les instruments de ratification nécessaires à la création du Centre régional de réforme agraire et de développement rural pour l'Amérique Latine et les Caraïbes auront été remis au Directeur général, la FAO convoque la première réunion du Centre à Quito (par. 96).

10. La Conférence a demandé instamment aux pays d'utiliser le système de réseaux de coopération horizontale en vue de la création de fonds de développement rural et proposé que la FAO présente un exposé sur la création d'un fonds de développement rural pour l'Amérique latine, lors de la prochaine Conférence des banques centrales (par. 97).

11. On a proposé de présenter, lors de la prochaine Conférence régionale, un rapport évaluant les progrès réalisés dans la région en matière de réforme agraire et de développement rural (par. 103).

Commerce des produits agricoles et coopération régionale

A l'intention des gouvernements

12. On a souligné que les pays de la Région devraient recourir à des mécanismes qui leur permettent d'accroître leurs exportations, comme le Fonds commun de la CNUCED pour les produits de base, et qu'il leur fallait à cet effet ratifier de toute urgence l'accord y relatif (par. 109).

13. On a souligné la nécessité d'élargir et de renforcer la coopération entre les pays de la Région, qui devrait de plus en plus s'appuyer sur la réalisation de projets spécifiques, souples et opérationnels (par. 115).

14. La Conférence a recommandé aux pays de la Région d'adopter des positions communes dans les consultations et les négociations internationales sur le commerce des produits agricoles, notamment lors de la prochaine réunion ministérielle du GATT et de la CNUCED VI (par. 119).

A l'intention de la FAO et des gouvernements

15. On a proposé la création d'un Conseil de sécurité alimentaire régionale qui serait composé des ministres de l'agriculture et d'un groupe de travail chargé de mettre en oeuvre les éléments prioritaires en vue de la création d'un Système de sécurité alimentaire régionale. On a également proposé la constitution d'une réserve régionale. La Conférence a recommandé à la FAO et aux gouvernements d'étudier attentivement ces propositions (par. 113).

Préparation de la Conférence mondiale de la FAO sur l'aménagement et la mise en valeur des pêches

A l'intention de la FAO

16. La Conférence a recommandé que la Conférence mondiale sur l'aménagement et la mise en valeur des pêches joue un rôle important dans la mise en application du nouveau régime des océans. Elle a également recommandé que cette Confé-

rence mondiale porte non seulement sur les pêches maritimes mais également sur les pêches intérieures et sur l'aquaculture (par. 131).

17. La Conférence a présenté une longue liste de questions qui intéressent particulièrement la Région et qui devraient être examinées par la Conférence mondiale sur l'aménagement et la mise en valeur des pêches (par. 133).

18. On a proposé d'élaborer, à l'occasion de cette Conférence mondiale, un programme pour la Région visant à évaluer et à gérer les ressources biologiques des mers, à former des cadres techniques et à encourager les activités de coopération entre les pays de la Région (par. 136).

Coopération régionale en matière de protection et de contrôle phytosanitaire

A l'intention de la FAO

19. La Conférence a précisé les possibilités et les avantages de la coopération horizontale entre pays, dans le cadre du système de réseaux promu par la FAO au niveau régional, et l'importance du Programme de coopération technique pour répondre aux besoins pressants et aux situations d'urgence phytosanitaire. Les représentants de quelques pays d'Amérique du Sud ont réclamé une plus large coopération de la FAO dans la lutte contre les ravageurs et les maladies des plantes (par. 150).

20. La Conférence a signalé que l'estimation des pertes de récoltes était indispensable pour définir et établir dans chaque pays des politiques phytosanitaires qui donnent permanence et consistance aux institutions et programmes nationaux. Les délégués ont beaucoup insisté sur la nécessité d'une aide accrue dans le domaine de la prévention des pertes après récolte (par. 154).

A l'intention de la FAO et des gouvernements

21. On a souligné que la formation du personnel de contrôle phytosanitaire et de protection végétale faisait cruellement défaut et devait être dispensée à tous les niveaux, au moyen de cours de durée variable, de caractère local et sous-régional. Les producteurs et spécialement les petits agriculteurs et les paysans doivent aussi être intégrés dans le processus de formation grâce à la vulgarisation, l'information et le transfert de techniques appropriées, de prévention et de lutte contre les ravageurs. A cet effet, la recherche doit viser à la mise au point de méthodes de lutte intégrée efficaces et faciles à appliquer (par. 153).

22. Plusieurs délégations de la région ont souligné l'opportunité d'élargir l'action de la Commission de protection phytosanitaire pour les Caraïbes à tous les autres pays situés en tout ou en partie dans le bassin des Caraïbes, l'adhésion pouvant se faire par simple notification au Directeur général comme le prescrit l'Acte constitutif de la Commission (par. 155).

Développement et fonctionnement des programmes et projets régionaux

A l'intention de la FAO

23. La Conférence a recommandé que l'on identifie, pour 1984, deux ou trois projets en plus des trois projets déjà recommandés par le Groupe de travail consultatif de l'Administrateur du PNUD, qui s'est réuni en mai dernier à New York (par. 157).

24. On a indiqué qu'il fallait accorder une attention prioritaire aux projets régionaux et à ceux destinés aux petits agriculteurs et aux activités agricoles traditionnelles et ne pas se limiter au secteur rural moderne de la région. Parmi les priorités envisagées pour les programmes régionaux, on a mentionné un projet régional de conservation des sols, qui a été proposé à l'unanimité lors de la seizième Conférence régionale (par. 161).

25. La Conférence a demandé que l'on fasse une plus large place aux pays des Caraïbes dans les programmes et projets régionaux et que l'on collabore davantage avec le CARICOM (par. 162).

Représentation de la région au GCRAI

A l'intention de la FAO et d'autres organisations internationales

26. On a signalé qu'une participation accrue des pays en développement aux réunions du GCRAI exigerait un effort financier qu'ils ne peuvent se permettre. Pour ce motif, on a recommandé que le Groupe prenne en charge les frais que les représentants doivent exposer pour remplir leurs fonctions, y compris les frais de voyage (par. 176).

Questions diverses

A l'intention de la FAO

27. La Conférence a recommandé de raccourcir la durée de la Conférence régionale et de son Comité technique, en indiquant que cela permettrait aux pays et à l'Organisation de faire des économies et aux ministres de l'agriculture d'y assister plus nombreux (par. 181).

I. INTRODUCTION

1. La dix-septième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine s'est tenue au Centre des congrès "César Augusto Silva" de la ville de Managua (Nicaragua), du 6 au 10 septembre 1982, à l'aimable invitation du Gouvernement de la République du Nicaragua.

Cérémonie d'ouverture

2. La cérémonie d'ouverture a été honorée de la présence du Commandant de la Révolution Daniel Ortega Saavedra, Coordonnateur de la Junte du Gouvernement de reconstruction nationale et du Commandant de la Révolution Jaime Wheelock Roman, Ministre du développement agricole et de la réforme agraire.

3. Le Directeur général de la FAO, M. Edouard Saouma, prenant la parole, s'est félicité de la présence du Coordonnateur de la Junte du Gouvernement ainsi que de la généreuse et chaleureuse hospitalité du Gouvernement et du Peuple de la République du Nicaragua. Il a noté, dans son allocution, le réalisme avec lequel les dirigeants de la Révolution faisaient face à l'avenir et l'importance qu'ils assignaient à l'agriculture. Il a insisté sur le rôle et la participation de la femme et de la jeunesse dans le processus de reconstruction.

4. Le Coordonnateur de la Junte du Gouvernement de reconstruction nationale, après avoir souhaité la bienvenue aux participants, a déclaré que la Conférence régionale avait lieu à un des moments les plus critiques de l'histoire de l'humanité, caractérisé par la crise financière internationale qui est l'expression de l'épuisement des formes de production et de commerce imposées dans le monde. L'endettement des pays pauvres dépassait déjà 570 milliards de dollars et l'impossibilité de payer le service de la dette dans laquelle ils se trouvaient était la meilleure preuve que le système imposé jusqu'ici touchait à son terme.

5. Il a ajouté qu'il n'était ni juste, ni logique, ni rationnel, ni économique que les meilleures terres, le crédit, la technologie, ainsi que la sueur et le sacrifice des peuples de la Région soient utilisés pour produire plus de café, de coton, de sucre, de bananes, qui devaient être vendus à des prix toujours plus bas, tandis que les médicaments, les facteurs de production et les biens d'équipement en général étaient achetés à des prix sans cesse plus élevés. De même, la production alimentaire continuait à être négligée dans les pays de la Région alors que l'irrationalité imposée par le marché mondial les conduisait à la situation absurde d'être importateurs de produits alimentaires englobant dans l'opération un montant représentant le quart de leurs exportations de produits agricoles.

6. Le Coordonnateur de la Junte du Gouvernement a mentionné l'irrationalité qu'il y avait à refuser à ces pays la possibilité de transformer leurs produits primaires, alors que la CNUCED avait signalé que les pays en développement pourraient gagner 27 milliards de dollars supplémentaires uniquement en faisant subir une demi-transformation à dix de leurs principaux produits primaires.

7. Il a déclaré qu'il n'était pas non plus rationnel que les exigences productives et alimentaires des peuples de la Région soient soumises à des pressions et au chantage politiques.

8. Il a signalé les conséquences de cette situation pour le Nicaragua, qui étaient encore aggravées par les pertes matérielles subies à l'occasion de la lutte de libération, ainsi que par les récents désastres naturels qui avaient fait au cours des dix dernières années pour plus de 3 milliards et demi de dollars de dégâts. Il a fait état des progrès accomplis dans la voie de la reconstruction nationale grâce à l'alphabétisation et en particulier au rôle fondamental de la réforme agraire, base de toute transformation économique, politique et sociale. Tous ces efforts avaient déjà permis de dépasser les niveaux historiques de la production d'oeufs, de viande de volaille et de porc, de haricots, de sucre, de riz et de sorgho.

9. Il a mentionné les principes récemment convenus au huitième Conseil latino-américain du SELA en ce qui concerne la défense de la sécurité, l'indépendance économique de l'Amérique latine, la bataille contre la dépendance alimentaire et la lutte contre l'utilisation des aliments comme instrument de pression politique. Tout cela nécessitait une réorientation du commerce latino-américain afin de développer au maximum l'échange intra-régional des produits alimentaires de base, mettant à profit le potentiel de production et la complémentarité des productions de la région.

10. Il a insisté, en conséquence, sur la nécessité d'un nouvel ordre économique et sur le caractère insoutenable de la crise financière, réclamant un moratoire international immédiat.

11. Il a lancé un appel au dialogue pour que la violence irrationnelle ne réduise pas à néant les espérances de l'humanité et souligné le rôle que peut jouer l'aide de la FAO en faveur d'une paix intégrale.

12. A la demande unanime des participants, le texte intégral du discours du Coordonnateur de la Junte de gouvernement a été distribué comme document de conférence.

Ouverture de la Conférence

13. Le Directeur général, M. Edouard Saouma, a ouvert les débats de la Conférence.

Election du Bureau

14. A l'unanimité, la Conférence a élu Président le Commandant de la Révolution Jaime Wheelock Roman, Ministre du développement agricole et de la réforme agraire du Nicaragua, et vice-présidents MM. Victor Hugo Santirso, George A. Smith et Francisco Merino Rabago, Ministres de l'agriculture respectivement de l'Argentine, des Bahamas et du Mexique, ainsi que M. Rosendo Maridueña Herman, ambassadeur d'Equateur au Nicaragua. M. Gonzalo Bula Hoyos, Ambassadeur de Colombie auprès de la FAO, a été élu Rapporteur.

15. On été nommés membres du Comité de rédaction le Rapporteur et les Représentants de la Barbade, du Brésil, de Cuba, de Haïti, du Mexique, du Nicaragua, de Panama et de l'Uruguay.

Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

16. Après avoir accepté la proposition faite par la Délégation de Colombie tendant à insérer au point "Questions diverses" les préparatifs que la FAO et les gouvernements sont en train de faire pour célébrer la Journée mondiale de l'alimentation, la Conférence a approuvé l'ordre du jour et le calendrier; le premier figure à l'Annexe A du présent rapport.

II. DECLARATION DU DIRECTEUR GENERAL DE LA FAO

17. Le Directeur général a brièvement évoqué la situation mondiale de l'agriculture et de l'alimentation signalant une amélioration très nette, encore que limitée, dans laquelle l'Amérique latine avait joué son rôle.

18. Il a indiqué néanmoins qu'un certain nombre de facteurs tant internes qu'externes déstabilisaient et déprimaient gravement l'économie des pays d'Amérique latine. Il a ajouté que selon des estimations provisoires, le taux de croissance du PIB était retombé en 1981 à 1,2 pour cent, dénotant une perte de dynamisme accentuée et générale.

19. Il a souligné que la récession mondiale actuelle aggravait le déséquilibre de la balance des paiements et l'endettement extérieur des pays de la Région, portant en 1981 le déficit de la balance des paiements courants à 39 milliards. De même, les taux d'intérêt élevés avaient encore aggravé la situation et le manque de devises était devenu l'un des principaux obstacles au développement.

20. En ce qui concerne particulièrement l'Amérique latine, il a déclaré que les prix des produits alimentaires étaient dans la majorité des pays de la Région la principale

source d'inflation. Il a ajouté que le problème primordial de l'agriculture latino-américaine était de produire suffisamment pour suivre le taux de croissance de la population, à quoi se joignait la nécessité de créer d'urgence de nouveaux emplois.

21. Il a mentionné ensuite d'autres questions dont débattrait la Conférence, par exemple le commerce des produits agricoles, signalant que les prix réels de certains produits atteignaient à peine le tiers du niveau auquel ils se situaient il y a vingt ans. Il a déclaré que le protectionnisme était un grave obstacle et qu'il était donc crucial de développer et de libéraliser le commerce des pays en développement de la Région.

22. Il a demandé aux pays latino-américains qui ne l'ont pas encore fait, de ratifier l'accord du Fonds commun.

23. Il a souligné l'importance de la coopération régionale et sous-régionale dans le domaine de l'agriculture, de l'alimentation et de la sécurité alimentaire, ajoutant que la FAO continuerait à apporter son aide aux systèmes régionaux de coopération et d'intégration. Néanmoins, il faudrait que la coopération régionale s'appuie de plus en plus sur des projets pratiques et la FAO avait déjà pris des mesures administratives qui permettaient d'officialiser ses relations et accords de travail avec différents organismes intergouvernementaux déployant leur action en Amérique latine et dans les Caraïbes. L'accent devrait être mis sur la coopération sous-régionale et, à cette fin, il a exprimé l'intention d'accorder une attention particulière aux pays de la zone des Caraïbes, en facilitant les accords de CTPD, notamment dans le domaine des légumineuses vivrières, de la gestion des ressources naturelles, du recyclage des matières organiques et du biogaz.

24. Il a attiré l'attention sur la pénurie de bois de feu qui touchait déjà 160 millions de personnes, et qui, si la tendance actuelle persistait, pourrait s'aggraver d'ici à la fin du siècle et affecter plus de 300 millions de personnes. Il a souligné la nécessité d'améliorer la conservation des ressources en bois, de mieux en tirer parti et d'introduire des améliorations techniques, par exemple des poêles plus économiques.

25. Au sujet de la sécurité alimentaire mondiale, il a constaté que les progrès avaient été lents et limités. Il a fait le point sur l'Engagement international, le Système mondial d'information et d'alerte rapide, la Réserve alimentaire internationale d'urgence, la Convention relative à l'aide alimentaire et le Plan d'action en cinq points. Des idées neuves et des innovations audacieuses étaient nécessaires, a-t-il souligné, ajoutant qu'il présenterait des propositions dans ce sens à la prochaine session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale.

26. En conclusion, il a mentionné les changements récents intervenus dans la direction du Bureau régional, et qui, espérait-il, permettraient de poursuivre plus efficacement encore, l'action de l'Organisation. Il a remercié les Etats Membres d'avoir promis de continuer à collaborer avec les nouveaux fonctionnaires.

27. Le texte complet de la Déclaration du Directeur général a été distribué à tous les participants comme document de Conférence.

III. DECLARATION DU DIRECTEUR EXECUTIF DU PAM

28. M. Juan Felipe Yriart, Directeur exécutif adjoint p.i. du PAM a mentionné dans sa déclaration l'expérience positive acquise à l'occasion des activités du Programme en Amérique latine, indiquant le montant des divers projets et signalant que cette contribution était relativement modeste. Il a ajouté que bien qu'une grande partie des ressources soit affectée à des pays d'autres régions, ce qui restait pouvait jouer un rôle important dans les pays de la Région, donnant l'impulsion initiale à des activités de développement en faveur des couches les plus pauvres de la population, par une combinaison d'aides financière, technique et alimentaire.

29. Il a déclaré que la priorité continuerait d'être accordée aux pays à bas revenu de la Région, et dans les limites des ressources, aux demandes des pays à revenu moyen, étant entendu que l'aide devrait principalement servir à créer des emplois et à améliorer les niveaux nutritionnels.

30. Il a enfin demandé que les pays de la Région s'efforcent d'atteindre l'objectif des contributions fixé à 1,2 milliard de dollars.

QUESTIONS DEBATTUES EN SEANCE PLENIERE

Débat général sur la situation et les perspectives de l'alimentation et de l'agriculture dans la Région

31. La plupart des délégations ont pris la parole sur ce point pour décrire la situation de l'agriculture et de l'alimentation dans leurs pays respectifs et présenter, à ce sujet, des informations à jour.

32. La Conférence a approuvé la déclaration du Directeur général en ce qui concerne les effets négatifs, sur l'économie des pays latino-américains, des politiques de subvention, des droits de douane élevés, des faibles prix des produits agricoles sur les marchés internationaux, des taux d'intérêt élevés, etc.

33. La Conférence s'est déclarée préoccupée par la charge actuellement excessive pour les économies des pays, du service de la dette extérieure et de ses effets négatifs sur le développement agricole et alimentaire et est convenue à cet égard que la crise financière est irréversible.

34. Des délégations ont, comme le Directeur général, insisté sur l'importance qui devait être accordée à l'économie paysanne.

35. On a approuvé, à l'unanimité, la gestion du Directeur général et du Représentant régional, ainsi que les activités des représentants de la FAO dans les différents pays.

36. La Conférence a souligné que l'alimentation ne devrait pas être utilisée comme instrument de pression politique.

37. De nombreuses délégations ont souligné que l'Amérique latine devait atteindre l'autosuffisance alimentaire afin de surmonter les problèmes de la faim et de la malnutrition. On a proposé que la Conférence présente une recommandation sur cette question.

38. Plusieurs délégations ont proposé que la FAO encourage la réalisation d'études ou de projets prévoyant un plus large recours aux aliments tropicaux produits dans la Région pour améliorer la qualité du régime alimentaire moyen et diminuer ainsi la consommation de blé et la dépendance des pays vis-à-vis des importations de cette denrée.

39. Plusieurs délégations se sont prononcées en faveur de la création de réserves alimentaires nationales.

40. L'ancien Président du Costa Rica, Don José Figueres, a proposé la création d'une banque mondiale de l'alimentation. Il a précisé que cette initiative pouvait notamment être complémentaire d'autres, comme le Fonds commun pour les produits de base et les Réserves alimentaires. Cette banque aurait pour objectifs la stabilisation des prix des aliments et la sécurité alimentaire.

41. A cet égard, la Conférence a estimé qu'il fallait examiner avec prudence et réalisme cette proposition de création d'une banque mondiale de l'alimentation.

42. Les études réalisées par la FAO sur des aspects critiques du développement ont fait l'objet de commentaires favorables.

43. On a rendu hommage à la FAO pour l'appui fourni aux efforts consentis par les pays affectés en vue de l'éradication de la peste porcine africaine.

44. Les pays de la Région ont exprimé leur préoccupation devant les pressions exercées par les pays développés afin de réduire à zéro la croissance du budget de la FAO. Ils ont souligné que cette mesure visait à écarter l'assistance multilatérale au profit de l'assistance bilatérale, ce qui ne servirait peut-être pas les intérêts des pays latino-américains.

45. On a demandé à la Conférence de condamner toute forme de blocus politique et économique, notamment les mesures visant à entraver l'accès des pays en développement aux crédits internationaux.

46. On a appuyé la collaboration entre la FAO et le SELA en vue de la création d'un Comité d'action sur la sécurité alimentaire.

47. On a souligné la nécessité de réviser et de renforcer le Programme engrais de la FAO afin d'aider les pays déficitaires, qui devaient importer des engrais à des prix élevés.

48. On a évoqué la réaction des pays latino-américains qui avaient appuyé l'Argentine et s'étaient déclarés solidaires avec elle face aux sanctions dont elle avait fait l'objet à l'occasion du conflit des Malouines.

49. On a proposé que la Conférence régionale demande aux représentants latino-américains auprès du Comité des politiques et programmes d'aide alimentaire d'obtenir une révision des critères régissant l'aide du PAM, notamment ceux concernant le revenu par habitant, compte tenu de l'appauvrissement croissant de nombreux pays.

50. On a demandé que l'Amérique latine soit mieux représentée dans la gestion et l'administration du PAM et proposé qu'un latino-américain soit élu au poste de Directeur exécutif adjoint bientôt vacant.

51. La Conférence a demandé aux représentants latino-américains auprès du Conseil de la FAO et du Conseil économique et social d'appuyer l'idée d'une augmentation des contributions au PAM de manière à atteindre l'objectif de 1 200 millions de dollars.

52. On a souligné que l'Amérique latine devait combiner l'aide alimentaire pour faire face au problème de la faim, avec la réalisation de projets de développement socio-économique. On a demandé au Directeur général de combiner l'aide alimentaire du PAM et l'aide technique de la FAO dans les projets dont le succès dépend, en grande partie, de l'apport d'éléments techniques.

53. Plusieurs délégations ont approuvé les projets de développement rural mis en oeuvre grâce aux ressources du PAM.

54. On a recommandé d'évaluer les méthodes utilisées par le PAM et d'élargir les critères qu'il applique afin de ne pas prendre seulement en considération les populations marginales.

55. La Conférence a estimé que la coopération technique entre pays de la Région revêtait une importance stratégique pour le développement des pays latino-américains.

56. La Conférence a recommandé qu'à l'avenir la Région soit désignée sous le nom de "Amérique latine et Caraïbes" et que la Conférence régionale soit intitulée Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

57. Le Sous-directeur général, Représentant régional de la FAO pour l'Amérique latine, présentant la question, s'est référé à deux documents de la Conférence: le rapport sur les activités de la FAO dans la Région en 1980/81 et le Programme de la FAO dans la Région en 1982/83.

58. Il a décrit la structure technique du Bureau régional et son mode de fonctionnement. Il a mentionné en particulier le système de réseaux de coopération technique entre les institutions nationales encouragé par le Bureau régional, comme mécanisme permettant de promouvoir efficacement la coopération technique entre les pays de la Région.

59. Il a ensuite exposé, de façon détaillée, le suivi donné par la FAO aux six résolutions approuvées par la seizième Conférence régionale, tenue à La Havane (Cuba) en 1980.

60. Il a demandé pour conclure à la Conférence, des orientations claires et son appui pour redoubler les efforts de collaboration avec les pays membres, de manière à réaliser un développement agricole, rural et alimentaire solide, harmonieux et stable.

61. Au cours du débat, la Conférence s'est déclarée unanimement satisfaite de la nomination de M. Mario Jalil au poste de Représentant régional, de la qualité de son introduction et de celle des documents de référence.

62. De même, la Conférence a appuyé avec enthousiasme l'initiative du Bureau régional visant à promouvoir la constitution de réseaux de coopération technique entre les institutions nationales des pays de la Région.

63. Le rôle de catalyseur que joue le Bureau régional dans la promotion des réseaux de coopération technique a été jugé utile, mais celui-ci devrait se retirer progressivement des plus anciens pour en laisser la gestion aux pays, et pouvoir ainsi se consacrer à de nouveaux domaines techniques.

64. On a demandé, aussi, que le Bureau régional continue à identifier des institutions nationales dignes de confiance aux fins de la coopération horizontale et que l'on utilise, en outre, à cet effet, les ressources du PNUD et d'autres organismes financiers.

65. On a demandé que le rapport mentionne expressément l'appréciation des pays de la Région pour l'oeuvre accomplie par le Bureau régional ainsi que l'appui sur lequel il pouvait compter de leur part. Ainsi, le Directeur général, disposerait d'instruments variables dans la Région pour faire face aux pressions exercées par certains pays développés en vue de la suppression des bureaux régionaux. Ceux-ci et les représentants de la FAO dans les pays étaient les piliers de la politique de décentralisation du Directeur général.

66. La Conférence a mentionné les activités du Bureau régional destinées à apporter un soutien aux bureaux des représentants dans les pays, ce qui en renforçait l'efficacité.

67. On a demandé que le Bureau régional participe davantage à l'élaboration, à l'exécution et à l'évaluation des projets dans les pays.

68. On a suggéré que dans la mesure du possible, le document sur les activités de la FAO dans la Région (LARC/82/2) soit distribué à l'avance, de manière que les pays puissent l'examiner avec attention, et qu'il contienne des données chiffrées sur le coût des projets que la FAO exécute dans les pays et sur l'apport de la FAO en proportion du coût total des projets.

69. On a suggéré aussi que le prochain Programme de travail et budget de la FAO accorde une priorité plus élevée aux programmes fondamentaux de l'Organisation (ressources naturelles, agriculture, élevage, forêts et pêches) et que cet ordre de priorité s'accompagne d'une augmentation des crédits attribués à ces programmes.

70. Quelques délégations ont considéré que le document LARC/82/2 n'accordait pas assez d'importance à la recherche agricole.

71. La Conférence s'est déclarée satisfaite de l'attention spéciale que le Directeur général prêtait aux pays des Caraïbes et, en particulier à l'assistance du Bureau régional dans les domaines des légumineuses vivrières, de la pêche artisanale, du recyclage des matières organiques et du biogaz.

72. L'importance que la FAO assigne aux organismes régionaux et sous-régionaux de coopération et d'intégration et la collaboration qu'elle leur apporte ont recueilli l'adhésion générale.

73. Plusieurs délégations ont signalé qu'il était opportun que la FAO décentralise au niveau sous-régional son action en Amérique latine mentionnant, à titre d'exemple, le type d'assistance qu'elle a apportée à la Junte de l'Accord de Carthagène.

74. Plusieurs délégations ont manifesté leur inquiétude devant la dégradation du montant réel des ressources que le PNUD destinait à l'Amérique latine.

75. On a souligné l'importance que revêtaient les études sur la situation et les perspectives de l'agriculture et de l'alimentation et sur l'interprétation du processus de développement sectoriel, que réalisait la Division mixte de l'agriculture CEPAL/FAO.

76. Le fait qu'aucun financement ne soit encore disponible pour le projet régional de conservation des sols, élaboré par la FAO en réponse à la Résolution 4/80 de la seizième Conférence régionale tenue à La Havane en 1980, a suscité de l'inquiétude.
77. On a demandé l'assistance de la FAO pour un programme de conservation et d'aménagement des bassins versants, notamment dans la zone du canal de Panama.
78. On a reconnu les efforts déployés par la FAO en matière de prévention des maladies animales exotiques et de lutte contre celles-ci. On a demandé une collaboration supplémentaire au bénéfice des pays encore affectés par la peste porcine africaine, en ce qui concerne les mesures radicales qui devaient être adoptées pour l'éradication de cette maladie.
79. Plusieurs délégations ont mentionné l'importance du Programme de la FAO sur la prévention des pertes alimentaires, signalant qu'il faudrait en diffuser les résultats et rechercher des ressources supplémentaires. On a recommandé que ce Programme prête attention également aux pertes qui se produisaient pendant la récolte proprement dite.
80. La Conférence a appuyé la coopération de la FAO avec les organismes régionaux et sous-régionaux qui opèrent dans la Région, notamment le SELA, l'ALADI, l'IICA, le CARICOM, le Groupe andin, etc., et est convenue qu'il y avait lieu de continuer dans cette direction.
81. Une délégation a offert de collaborer à un effort régional destiné à améliorer l'étude des propriétés physico-mécaniques des bois tropicaux en recourant aux laboratoires de recherche existants.
82. La Conférence a entériné l'appui envisagé dans le programme de la FAO dans la Région en 1982/83 au profit de l'Argentine pour l'aider à relever son économie.
83. L'enquête que la FAO envisage d'entreprendre sur le traitement du cacao a reçu un accueil favorable.
84. L'attention privilégiée que reçoivent de la part de la FAO les petits et moyens producteurs en ce qui concerne le petit bétail a fait l'objet de commentaires favorables.
85. Les informations statistiques élaborées et diffusées par la FAO ont été jugées satisfaisantes, de même que les analyses effectuées en matière d'alimentation et d'agriculture et la formation aux projets de développement rural dispensée dans le cadre du projet PNUD/CEPAL: PROCADES.
86. On a mentionné l'absence de liberté à laquelle se heurtent les paysans dans quelques pays lorsqu'ils veulent s'organiser.
87. L'observateur des Etats Unis d'Amérique avait la parole au sujet du Programme de la FAO dans la Région.
88. L'observateur du programme des Nations Unies pour l'Environnement a mentionné les activités que cet organisme poursuivait dans la Région.
89. La Conférence a exprimé sa reconnaissance pour les services rendus par M. Pedro Moral Lopez, précédent Représentant régional pour l'Amérique latine.
90. Au sujet du programme de la FAO dans la Région, la Conférence a adopté la Résolution suivante:

RESOLUTION 1/82

La dix-septième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine

Considérant:

1. La nécessité d'adapter les mécanismes d'assistance technique aux modifications et à l'évolution des situations nationales;
2. La diminution des ressources consacrées au financement des projets d'assistance technique en Amérique latine;
3. L'ampleur des projets de faisabilité et d'investissement qu'il faudra élaborer à court et à moyen terme pour faire face à la demande d'aliments, pour créer des emplois et, en général, pour améliorer les conditions de vie de la population rurale, selon les estimations issues de l'étude Agriculture: Horizon 2000 de la FAO; ainsi que l'utilité de réitérer les dispositions de la Résolution 2/80 de la seizième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine relatives aux restrictions et aux mesures devant être prises pour accroître les investissements dans l'agriculture;
4. L'existence en Amérique latine de foyers de développement scientifique et technique et de nombreuses institutions nationales qui ont mis au point des techniques permettant de résoudre des problèmes spécifiques, qui peuvent être utiles à d'autres pays de la Région;
5. L'accumulation, dans la Région, d'une expérience acquise à l'occasion de nombreux projets de développement rural qui, à l'intérieur des différents pays, permettent de déterminer le meilleur moyen d'accroître la production et la productivité agricoles ainsi que le bien-être social de la population rurale, d'où la nécessité de diffuser cette expérience;
6. Le fait que le Programme de coopération technique de la FAO s'est avéré être un instrument de grande valeur qui permet de fournir une assistance à court terme aux Etats Membres de façon rapide, souple et adaptée, et qui peut donc faciliter la coopération technique entre les pays de la Région;
7. Le fait que les pays de la Région connaissent et appuient l'activité du Bureau régional et, particulièrement, les efforts qu'il déploie en vue d'encourager la création de réseaux de coopération technique entre les institutions nationales des pays de la Région, couvrant un certain nombre d'écosystèmes, de secteurs de production, de techniques agro-écologiques ou de services d'appui; et l'accueil favorable fait par un nombre croissant d'institutions à ces réseaux, qui forment déjà un système de coopération horizontale entre les pays, aux niveaux régional et sous-régional;
8. Les problèmes agricoles et alimentaires spécifiques auxquels doivent faire face les pays des Caraïbes en raison de leur manque de ressources naturelles et du peu d'expérience accumulée dans certains secteurs, alors que d'autres pays de la Région peuvent les aider à réaliser un développement agricole plus stable et plus rapide;

Décide:

1. D'inviter les pays de la Région
 - i) à renforcer leurs liens de coopération réciproque, en recourant au mécanisme des réseaux de coopération technique et notamment en y intégrant les institutions nationales poursuivant des activités de recherche ou d'adaptation de techniques ou exécutant des projets de développement agricole;

- ii) à continuer d'apporter leur appui au Programme de coopération technique de la FAO en ce qui concerne ses structures et son fonctionnement, et aussi à maintenir au même niveau et si possible augmenter leurs concours financiers, dans le cadre des ressources du Programme ordinaire de la FAO;
- iii) à faire appel au système de réseaux de coopération technique pour améliorer et multiplier les projets de faisabilité destinés à porter les investissements dans l'agriculture au niveau nécessaire et suffisant.

2. De demander au Directeur général de la FAO:

- i) de continuer à appuyer les réseaux de coopération technique entre institutions nationales, qui fonctionnent en Amérique latine grâce à l'appui technique et logistique fourni par la FAO par l'intermédiaire de son Bureau régional;
- ii) d'affecter des ressources du PCT à l'appui des activités des réseaux, à titre de soutien à la collaboration technique entre les pays de la Région;
- iii) de faire en sorte que les réseaux, dans leurs programmes annuels préparés par les coordonnateurs respectifs avec le concours du Bureau régional, recensent les priorités en matière de formation, de recherche et de transfert de technologie, susceptibles de produire l'effet multiplicateur le plus grand possible sur les ressources utilisées aux fins de la coopération, y compris celles de caractère interrégional;
- iv) de veiller à ce que, dans cette optique, on accorde une attention particulière aux pays des Caraïbes en ce qui concerne, notamment, la promotion de la production de légumineuses vivrières, de la pêche artisanale, du recyclage des matières organiques et du biogaz, de l'élevage du petit bétail et de la technologie des aliments.

Suivi de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural

91. Le Secrétariat a présenté un exposé détaillé sur les activités réalisées par la FAO pour appuyer, aux niveaux tant national qu'international, la mise en oeuvre du Programme d'action adopté par la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural.

92. Il a rendu compte des réunions régionales, des consultations d'experts, des projets spécifiques et autres activités visant notamment:

- à renforcer les systèmes de vulgarisation rurale en Amérique latine en faveur des paysans et des petits agriculteurs
- à encourager la création d'organisations d'auto-assistance dans les couches les plus déshéritées des zones rurales
- à inclure, dans les activités éducatives, le principe de la participation de la femme au développement
- à analyser les problèmes d'administration publique du secteur agricole, afin de mettre en place un système favorable aux petits agriculteurs et aux paysans.

93. On a notamment rendu compte, en soulignant l'importance, des questions suivantes:

- les efforts consentis par le Directeur général de la FAO pour mettre en pratique l'accord conclu par les pays de la Région en vue de la création d'un Centre régional de réforme agraire et de développement rural pour l'Amérique latine et les Caraïbes

- les activités faisant suite aux engagements pris par les pays membres et visant à évaluer les progrès réalisés en matière de réforme agraire et de développement rural. A ce sujet, on a mentionné les études pilotes réalisées ou prévues dans différents pays de la Région afin de mettre au point un ensemble d'indicateurs socio-économiques de base, d'analyser de façon détaillée les progrès de la réforme agraire et du développement rural, et de créer un mécanisme permanent et adéquat de suivi et d'évaluation de la réforme agraire et du développement rural.

94. La Conférence a réitéré son appui à la Déclaration de principes et au Programme d'action adoptés par la CMRADR et félicité la FAO pour la manière dont elle avait mis en oeuvre les accords issus de la Conférence; à ce propos, on a souligné l'utilité de renforcer et d'élargir les activités dans les domaines suivants: organisations d'auto-assistance; intégration de la femme rurale au développement; enseignement, formation et vulgarisation; et accès aux facteurs de production, aux marchés et aux services. La Conférence a souligné l'importance de la participation populaire au développement et approuvé la philosophie faisant de l'homme le protagoniste et l'objectif fondamental du développement.

95. La Conférence a réaffirmé que le développement rural intégral exige des changements sociaux, une meilleure répartition des revenus et l'application conséquente du Programme d'action, tel qu'il a été adopté par la CMRADR.

96. Au cours des débats, la Délégation de l'Equateur a signalé à la Conférence que le processus de ratification de l'Accord de création du Centre se déroulait conformément aux dispositions constitutionnelles et que la Chambre des représentants devrait ratifier cet Accord au cours de la présente session ordinaire (août à octobre); elle a demandé que la FAO convoque la première réunion du Conseil d'administration à Quito, lorsque les instruments de ratification nécessaires auraient été remis au Directeur général. Elle a également souligné que son pays s'employait actuellement à s'acquitter des engagements qu'il avait pris en matière de terrains, installations et contribution financière destinés au Centre.

97. La même délégation a demandé instamment aux pays d'utiliser le système de réseaux de coopération horizontale en vue de la création de fonds de développement rural et a proposé que la FAO présente un exposé sur la création d'un fonds de développement rural pour l'Amérique latine, lors de la prochaine Conférence des banques centrales.

98. La Conférence a souligné que les politiques financières des gouvernements devaient créer les conditions voulues pour fournir des crédits aux petits producteurs et aux paysans pauvres selon des modalités adéquates, souples et efficaces et qu'il fallait mobiliser les ressources économiques nécessaires à cette fin.

99. La Conférence a réaffirmé son plein appui à la création du Centre régional de réforme agraire et de développement rural pour l'Amérique latine et les Caraïbes et estimé, à ce sujet, qu'il fallait coordonner les actions sur une base sous-régionale. La République Dominicaine a proposé de devenir le siège du Centre pour la région des Caraïbes, lorsque ce système sous-régional aura été adopté. En outre, compte tenu de la situation actuelle en Amérique centrale, il a été demandé que le Centre accorde, dès le début, la priorité à l'examen et à l'analyse du régime foncier et du problème de la terre dans la région.

100. Plusieurs pays ont mentionné les changements et les améliorations institutionnelles introduites pour mettre en application le Programme d'action et pour réaliser leurs politiques de réforme agraire et de développement rural, notamment: la création de l'Institut national de formation paysanne, du Secrétariat au développement rural et du Fonds de développement rural pour les zones marginales (FODERUMA) en Equateur; la création du Ministère extraordinaire pour les questions foncières (Ministère de la terre) et la réalisation du Programme d'usage légitime au Brésil; la création du Service national de développement rural au Chili; la réalisation du Programme de retour à la terre au Costa Rica et l'exécution du Programme DRI en Colombie. La Barbade, le Mexique et le Nicaragua ont exposé en détail le processus de réforme agraire et de développement rural dans leur pays.

101. La plupart des délégations ont fait connaître leur opinion sur les questions suivantes:

- En ce qui concerne les modèles de développement, on a mis en doute l'efficacité de ceux qui visent à moderniser certains secteurs de l'agriculture au détriment de la grande majorité des producteurs et critiqué la tendance consistant à appuyer fortement les cultures d'exportation. On a ajouté que la modernisation devait aller de pair avec un processus de changement et que, dans de nombreux cas, les coopératives et autres formes d'association permettaient d'encourager efficacement la participation des bénéficiaires, notamment des femmes et des jeunes. On a également indiqué que la régionalisation offrait un moyen d'aboutir à l'intégration, tout d'abord dans le domaine de la planification.
- En ce qui concerne la coopération horizontale, on a estimé que les pays de la Région avaient acquis de l'expérience et des connaissances dans différents domaines relatifs à la réforme agraire et au développement rural et qu'un programme dynamique de coopération horizontale faciliterait l'exploitation de ces ressources, qui revêtent une grande importance pour la Région.
- En ce qui concerne la recherche, on a souligné la nécessité de réaliser des activités de recherche pour appuyer les programmes et projets existants et signalé, à ce propos, qu'il fallait disposer d'études à jour sur la situation des paysans dans les différents pays. On a souligné l'utilité de réaliser des études complètes sur le régime foncier dans la Région car la dernière étude de ce type exécutée par le Comité interaméricain de développement agricole (CIDA) datait des années soixante.
- En ce qui concerne la coopération, on a insisté sur la nécessité d'une meilleure utilisation des ressources existantes et d'une coopération plus étroite, sans pour autant réduire les compétences des différentes institutions.

102. La Conférence a exprimé son appui aux consultations intergouvernementales de caractère régional ainsi qu'aux activités visant à mettre au point des indicateurs socio-économiques et à créer des mécanismes permanents de suivi et d'évaluation de la réforme agraire et du développement rural. Elle a également appuyé l'idée d'un renforcement des mécanismes de participation et des systèmes de vulgarisation rurale.

103. On a proposé que, vu son importance, la question de la suite donnée au Programme d'action adopté par la CMRADR figure à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité de l'agriculture (COAG). Compte tenu de la nécessité d'accorder la priorité à cette question, qui intéresse au plus haut point les pays de la Région, on a également proposé de présenter, lors de la prochaine Conférence régionale pour l'Amérique latine, un rapport évaluant les progrès réalisés dans la Région en matière de réforme agraire et de développement rural.

104. L'observateur du FIDA a mentionné la collaboration étroite entre le Fonds et la FAO pour l'élaboration des projets. Il a souligné que les prêts du Fonds ne donnaient de bons résultats que lorsque le pays bénéficiaire était engagé dans une stratégie de développement axée sur les pauvres des zones rurales. Ceux-ci devaient bénéficier de mesures financières et de prix adéquats, de politiques de réforme agraire et de crédit propices au développement agricole et rural.

Commerce des produits agricoles et coopération régionale

105. Lors de la présentation de ce point, le Secrétariat a précisé que la Conférence examinait là une question importante. Il a donné un aperçu de la situation actuelle et souligné les liens existant entre le commerce des produits agricoles, la sécurité alimentaire et la coopération régionale en Amérique latine. Il a mentionné le protectionnisme en matière de production et de commerce des denrées agricoles et en a précisé les aspects négatifs et contradictoires. Il a également indiqué que les pays de la Région devraient recourir à des mécanismes leur permettant d'accroître leurs exportations, notamment le Fonds commun de la CNUCED, et qu'il fallait donc procéder de toute urgence à sa ratification. Il a souligné l'importance du Plan d'action en cinq points de la FAO comme cadre de référence pour aider les pays dans le domaine de la sécurité alimentaire.

Il a signalé aussi que la coopération agricole devait se traduire par des mesures de plus en plus pratiques et opérationnelles, moyennant la réalisation de projets spécifiques.

106. Les délégations se sont référées à plusieurs reprises à la situation économique internationale, aux facteurs externes qui ont des effets négatifs sur l'économie des pays de la Région et à leur incidence sur le commerce des produits agricoles. Ils se sont déclarés gravement préoccupés par les perspectives décourageantes des exportations régionales de produits agricoles, étant donné que l'on ne prévoyait pas, à court terme, de modifications importantes de la situation économique mondiale.

107. Les délégations ont indiqué que par suite de l'instabilité des marchés et de la baisse sensible des cours mondiaux des produits agricoles, leurs pays avaient subi une réduction sensible de leurs recettes d'exportation qu'ils avaient dû s'efforcer de compenser en augmentant le volume de leurs exportations.

108. La Conférence a condamné le renforcement évident du protectionnisme des pays industrialisés en matière de production et de commerce des denrées agricoles. On a signalé que les mesures protectionnistes étaient non seulement contraires aux intentions d'ouverture des marchés fréquemment professées dans différentes instances internationales, mais qu'en outre elles affectaient sensiblement les possibilités d'expansion de la production et de l'exportation des produits agricoles de la Région.

109. La Conférence a souligné les effets négatifs sur la production des obstacles non tarifaires au commerce des produits agricoles. Plusieurs délégations ont souligné à ce sujet que les pays de la Région devraient recourir à des mécanismes qui leur permettent d'accroître leurs exportations, comme le Fonds commun de la CNUCED, et qu'il fallait donc ratifier de toute urgence l'accord régissant le fonctionnement de ce fonds.

110. La Conférence a mentionné la situation critique des exportations de sucre des pays de la région, due aux prix et aux politiques commerciales défavorables qui font obstacle à leur accès aux marchés de certains pays industrialisés, ainsi qu'à la politique sucrière de la CEE.

111. La Conférence a souligné l'importance de l'expansion des échanges de produits agricoles au niveau sous-régional, qui permettrait d'augmenter les exportations nationales et d'assurer une plus grande sécurité alimentaire régionale.

112. La Conférence a signalé que le SELA pourrait accomplir une tâche importante en matière de sécurité alimentaire, par l'intermédiaire de son Comité d'action sur la sécurité alimentaire régionale, qui venait d'être créé.

113. Une délégation a proposé à la Conférence la création d'un Conseil de sécurité alimentaire régionale, qui serait composé des ministres de l'agriculture. Elle a également proposé la création d'un groupe de travail chargé de mettre en oeuvre les éléments prioritaires en vue de la création d'un Système de sécurité alimentaire régionale. La même délégation a demandé la constitution d'une réserve alimentaire.

114. La Conférence est convenue que cette proposition contenait des éléments très utiles et que l'esprit qui l'inspirait répondait aux objectifs que la Région doit atteindre dans ces domaines. Vu son importance, cette proposition sera étudiée attentivement par les gouvernements et la FAO.

115. La Conférence a, à plusieurs reprises, souligné la nécessité d'élargir et de renforcer la coopération entre les pays de la Région dans le domaine agricole et alimentaire. On a mentionné plusieurs cas de mécanismes d'appui réciproque entre les pays de la Région. On a signalé que le renforcement de la coopération devrait de plus en plus s'appuyer sur la réalisation de projets spécifiques, souples et opérationnels.

116. Plusieurs délégations ont en outre souligné le rôle particulier que la coopération technique et économique pouvait jouer en vue de stabiliser les marchés agricoles et d'assurer la sécurité alimentaire régionale.

117. Plusieurs délégations ont mis l'accent sur les activités réalisées par les différents programmes régionaux et sous-régionaux d'intégration et de coopération économique dans les domaines agricoles et alimentaire.

118. La Conférence a mentionné les activités réalisées par la FAO pour aider les pays de la Région et, en général, les pays en développement à créer des conditions plus propices au développement des exportations de produits agricoles et à l'élaboration de normes juridiques internationales qui facilitent ces exportations, en permettent l'expansion et en assurent la stabilité afin de réduire les fluctuations de prix.

119. La Conférence a estimé que les pays de la Région devraient adopter des positions communes dans les consultations et les négociations internationales sur le commerce des produits agricoles, notamment lors de la Réunion ministérielle du GATT et de la CNUCED VI.

120. L'observateur de la Junte de l'Accord de Carthagène a souligné l'importance du commerce des produits agricoles et les efforts déployés pour en assurer l'expansion entre pays du Groupe andin; il a mentionné à ce propos la collaboration fournie par la FAO.

121. L'observateur du SELA a indiqué l'intérêt que cet organisme porte à la sécurité alimentaire régionale; il a rendu compte des résultats du huitième Conseil latino-américain et mentionné l'assistance que la FAO apporte au SELA.

122. En ce qui concerne le point traité ci-dessus, la Conférence a adopté les résolutions suivantes:

RESOLUTION 2/82

La dix-septième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine

Vu:

Les enseignements tirés du recours à la menace et à l'application de mesures économiques de caractère coercitif par certains pays industrialisés, comme instrument de pression politique contre des pays de la Région;

Considérant:

1. Que les menaces proférées et les mesures appliquées par certains pays développés contre des pays en développement constituent un précédent dangereux qui concerne l'Amérique latine dans son ensemble;
2. Que l'application de mesures économiques de caractère coercitif par des pays ou groupes de pays constitue un acte unilatéral, illégitime et arbitraire qui viole les normes établies par la Charte des Nations Unies et d'autres instruments juridiques internationaux de caractère universel, régional et multilatéral;

Décide:

1. De condamner énergiquement les mesures économiques de caractère coercitif utilisées comme instrument de répression économique et comme moyen de pression politique sur des pays en développement;
2. De demander à la FAO de continuer à appuyer les activités relatives à la coopération agricole et alimentaire et à l'établissement d'un système de sécurité alimentaire, poursuivies dans le cadre latino-américain, afin de parvenir à l'autosuffisance alimentaire destinée à renforcer la sécurité économique régionale;
3. D'appuyer les décisions 112, 113 et 127 du huitième Conseil latino-américain du SELA qui se rapportent à l'imposition de mesures économiques de caractère coercitif, à la sécurité économique régionale et à la constitution du Comité d'action pour l'établissement du système de sécurité alimentaire, respectivement.

RESOLUTION 3/82

La dix-septième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine

Considérant:

1. Que le renforcement des mesures protectionnistes adoptées par les pays développés à l'égard des principaux produits agricoles de base des pays de la Région tend à aggraver les effets négatifs de ces mesures sur la production et la commercialisation de ces produits;
2. Que les récentes mesures protectionnistes et discriminatoires adoptées par certains pays développés à l'égard des principaux produits agricoles importés, par exemple le sucre, ont un effet négatif sur l'économie des pays de la Région et que ces mesures peuvent affaiblir les positions communes pouvant être prises par les pays de la Région pour faire face aux préjudices causés par les mesures protectionnistes imposées;
3. Que malgré les appels lancés par les pays latino-américains, les Etats-Unis d'Amérique, la CEE et d'autres pays développés n'ont pas pris de mesures pour modifier leur politique de plus en plus protectionniste;
4. Que le dialogue CEE-Amérique latine n'a pas abouti, car la Communauté économique européenne n'a pas la volonté politique d'accroître sa coopération économique avec la Région;
5. Que le commerce des produits agricoles des pays en développement n'a pas bénéficié de concessions importantes lors des Négociations commerciales multilatérales du GATT;
6. Que la stagnation du Programme intégré pour les produits de base et l'affaiblissement des accords existants sont dus aux positions rigides adoptées par de nombreux pays développés;
7. Que le commerce interrégional des produits agricoles est relativement réduit et qu'il est très souhaitable de le développer;
8. Qu'en raison de ses objectifs et de sa structure, le Système économique latino-américain est l'organisme régional approprié pour coordonner et mettre en oeuvre les mesures communes que les gouvernements décideraient de prendre sur des questions économiques et sociales pour défendre les intérêts légitimes communs de la Région contre des pays tiers.

Décide:

1. D'exhorter les gouvernements de la Région à renforcer la coordination de leurs actions dans toutes les instances internationales pour atteindre les objectifs fixés dans le NOEI et à intensifier la coopération et l'intégration régionales en matière de production et de commerce des denrées agricoles;
2. De dénoncer le renforcement croissant des mesures protectionnistes appliquées par beaucoup de pays développés en faveur de leur production agricole, et les effets négatifs de ces mesures sur la production et la commercialisation des denrées d'intérêt pour les pays en développement, spécialement ceux de la Région;
3. De recommander aux gouvernements des pays latino-américains d'exiger, d'une façon coordonnée, que les organismes compétents prennent les mesures appropriées au sujet des questions relatives au commerce des produits de base d'une importance décisive

pour les pays de la Région qui n'ont pas été réglées lors des Négociations commerciales multilatérales du GATT, en vue d'éliminer les obstacles douaniers et autres et de supprimer les droits sur les produits de base qui intéressent au premier chef les pays d'Amérique latine et des Caraïbes; 1/

4. D'exhorter les pays développés à collaborer de manière constructive aux consultations et négociations tendant à établir des nouveaux accords de produits en exécution de la Résolution 93 de la CNUCED IV et à faciliter le bon fonctionnement de ceux qui existent déjà;
5. De prier instamment les pays de la Région de présenter une position coordonnée aux prochaines négociations en vue de l'organisation de la CNUCED VI;
6. De censurer les effets de la politique agricole de la CEE sur les économies latino-américaines, spécialement en ce qui concerne le sucre, la viande et les produits laitiers;
7. D'appuyer les décisions émanant du huitième Conseil latino-américain du SELA et de contribuer à leur mise en oeuvre, en ce qui concerne particulièrement celles qui ont trait aux relations économiques entre l'Amérique latine et les Etats-Unis et entre l'Amérique latine et la CEE;
8. De recommander aux gouvernements des pays de la Région d'élaborer des positions et des stratégies communes en matière de commerce intrarégional, comme moyen d'approfondir la coopération régionale, qui facilite l'expansion du commerce des produits agricoles;
9. De recommander à la FAO d'évaluer l'incidence économique dans les pays de la Région, de la baisse des cours mondiaux des produits de l'agriculture et de l'élevage et de faire rapport à la dix-huitième Conférence régionale pour l'Amérique latine.

RESOLUTION 4/82

La dix-septième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine

Considérant:

1. Que la grande majorité des pays de la Région éprouvent des difficultés croissantes à satisfaire les besoins alimentaires de la population, ce qui les oblige à importer massivement des produits essentiels;
2. Que les efforts consentis dans la plupart des pays pour accéder à l'autosuffisance alimentaire se heurtent à des obstacles d'origine externe, notamment:
 - a) la dégradation des termes de l'échange, qui oblige à accroître les terres ensemencées et les ressources nécessaires à la production destinée à l'exportation;
 - b) les mesures protectionnistes appliquées de plus en plus fréquemment par les pays industrialisés;
 - c) la pénurie croissante et le coût élevé des crédits offerts aux pays en développement;
3. Que la concentration disproportionnée des ressources et des techniques dans les pays industrialisés découlant de l'inégalité des échanges mondiaux leur permet de produire et d'exporter des excédents considérables d'aliments et de produits manufacturés, ce qui accroît le fossé entre les pays développés et les pays en développement;
4. Que l'alimentation ne doit pas être utilisée comme moyen de pression politique;

1/ La délégation de la Jamaïque a réservé sa position sur cette partie du paragraphe.

Décide:

1. D'appuyer l'étude de la possibilité de créer des mécanismes souples et efficaces de sécurité alimentaire dans la Région;
2. De recommander, à cet effet, la création d'une réserve alimentaire destinée à faire face aux besoins des pays déficitaires et à encourager la réalisation de projets de production contribuant à garantir l'autosuffisance alimentaire de chaque pays;
3. De recommander que toutes ces initiatives aient lieu dans un cadre multilatéral de façon que les pays d'Amérique latine et des Caraïbes soient moins exposés aux mesures prises par un ou plusieurs pays industrialisés;
4. De demander au Directeur général de la FAO d'établir un rapport sur la situation de la sécurité alimentaire en Amérique latine et dans les Caraïbes, et d'inscrire cette question à l'ordre du jour de la dix-huitième Conférence régionale de la FAO.

Sources d'énergie nouvelles et renouvelables pour le développement agricole et rural

123. Lors de la présentation de ce point, le Secrétariat a souligné que même si le secteur agricole consommait assez peu d'énergie commerciale, il était indispensable que ce secteur, et notamment les agriculteurs ayant de faibles revenus, soit approvisionné en énergie à des prix raisonnables. Sinon, il en résulterait une réduction de la production d'aliments et d'autres produits agricoles et un ralentissement du développement rural.

124. Le Secrétaire exécutif de la CEPAL, M. Enrique Iglesias, a prononcé, en qualité d'invité spécial, un long discours dans lequel il a souligné que l'humanité passait aujourd'hui par une étape de transition dans le domaine énergétique, en insistant notamment sur les incidences que cela avait pour les pays en développement, où coexistaient, dans presque tous les cas, un secteur économique moderne et un secteur traditionnel. Ces pays doivent donc encourager la prospection et l'utilisation efficace des hydrocarbures et d'autres sources d'énergie non renouvelables tout en mettant en valeur des sources d'énergie renouvelables comme l'énergie hydraulique, le bois de feu ou le biogaz. Il a affirmé que l'énergie était le moteur du développement et que les aspects techniques, économiques, sociaux et politiques du problème énergétique devaient être pleinement pris en considération pour relever avec sérénité le défi consistant à promouvoir un développement fondé sur la sobriété et l'autosuffisance énergétiques.

125. Les pays ont décrit leurs expériences et leurs programmes et souligné le potentiel de la Région en ce qui concerne la production de combustibles liquides provenant de produits agricoles et de la biomasse, ainsi que le potentiel élevé des ressources en bois, en charbon végétal et en biogaz disponibles. Dans certains pays, l'énergie géothermique et l'énergie hydraulique provenant de petites chutes d'eau présentent également des perspectives favorables. Ce potentiel et les possibilités d'utiliser au mieux ces ressources varient selon les conditions socio-économiques et écologiques prévalant aux niveaux tant local que national. Compte tenu des critères ayant inspiré le Programme d'action de Nairobi, on a signalé que l'exploitation de ces ressources devait se faire en fonction des besoins et des options de chaque pays, qu'elle devait être techniquement et économiquement réaliste, garantir la justice sociale et préserver le milieu ambiant. D'autre part, on a souligné que ces programmes n'étaient pas incompatibles avec ceux qui ont pour objet d'encourager une utilisation efficace des sources d'énergie classiques à des fins rurales, mais qu'ils en étaient plutôt complémentaires.

126. Plusieurs pays ont souligné qu'il était indispensable d'utiliser toujours plus efficacement l'énergie commerciale et de veiller, simultanément, à ce que les sources d'énergie nouvelles et renouvelables contribuent le plus possible à satisfaire les besoins énergétiques des zones rurales en leur garantissant un accès sûr et équitable aux ressources énergétiques. A cet égard, le bois reste une source d'énergie renouvelable d'une grande importance, notamment pour la majeure partie de la population rurale et pour les couches urbaines ayant de faibles revenus. La création de plantations forestières et l'aménagement adéquat des forêts doivent toutefois viser à éliminer les graves problèmes de conservation du milieu ambiant découlant d'une exploitation excessive des ressources en bois, notamment dans les zones arides, semi-arides, insulaires et montagneuses.

Environ 30 pour cent des terres agricoles d'Amérique latine sont occupées par des unités de production familiales et infamiliales où vivent les deux tiers de la population rurale. Les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, comme le biogaz, peuvent permettre à la population de mieux utiliser les ressources locales et d'améliorer ainsi ses conditions de vie.

127. La Conférence a recommandé aux pays de la Région de tenir dûment compte, dans leurs politiques et stratégies énergétiques, des programmes énergétiques intégrés au niveau rural et d'intensifier leurs activités de mise en valeur et d'utilisation des sources d'énergie nouvelles et renouvelables, notamment en encourageant la réalisation de programmes de boisement et de reboisement dans les zones déficitaires en bois. A cet égard, les pays devraient intensifier, dans le cadre de la coopération horizontale, les échanges d'expérience et les transferts de techniques ayant fait leurs preuves.

128. La Conférence a demandé à la FAO, à la CEPAL et à l'OLADE d'appuyer la coopération entre les pays et les efforts nationaux visant à mettre en valeur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables en milieu rural. La majorité des délégations ont demandé que l'IICA et d'autres organismes coopèrent à ces efforts. Elle a également demandé à ces organismes de fournir un appui financier aux programmes régionaux, sous-régionaux et nationaux destinés à encourager la mise en valeur et l'utilisation efficace de ces sources d'énergie, notamment le bois et les autres formes de biomasse, le biogaz, la traction animale, l'énergie éolienne, etc. La Conférence a aussi demandé la convocation d'un colloque latino-américain sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables en vue du développement agricole et rural, qui serait organisé sous les auspices de la FAO et de l'OLADE.

Préparation de la Conférence mondiale de la FAO sur l'aménagement et la mise en valeur des pêches

129. Ce point de l'ordre du jour a été examiné sur la base du document LARC/82/7 et des renseignements supplémentaires fournis par le Secrétariat.

130. La Conférence régionale a fermement appuyé le Directeur général de la FAO dans son intention de convoquer une Conférence mondiale sur l'aménagement et la mise en valeur des pêches, et certaines délégations ont annoncé que leur pays collaboreraient pleinement à la préparation et à la tenue de la Conférence.

131. Reconnaissant que les pays latino-américains ont participé de manière décisive à l'élaboration du nouveau régime des océans tel qu'il figure dans la Convention sur le droit de la mer adopté le 30 avril 1982, la Conférence régionale a estimé que la Conférence mondiale sur l'aménagement et la mise en valeur des pêches devrait jouer un rôle important dans la mise en application de ce nouveau régime dans le domaine des pêches. Elle a également souligné que la Conférence mondiale devrait porter non seulement sur les pêches maritimes, qui ne peuvent se développer indéfiniment, mais également sur les pêches intérieures et sur l'aquaculture. Elle a constaté que ces activités présentaient des possibilités de développement dans la Région, qui permettraient d'accroître la production d'aliments riches en protéines.

132. La Conférence régionale a approuvé les grands objectifs de la Conférence mondiale, tels qu'ils figurent dans le document LARC/82/7. A ce propos, elle a estimé que les pays de la Région pourraient contribuer valablement à la réalisation de ces objectifs en participant aux réunions préparatoires ou en présentant des documents sur leur expérience dans ce domaine. On a signalé notamment que le Groupe de travail ad hoc sur les ressources halieutiques du plateau de la Patagonie, la Consultation d'experts sur la réglementation de l'effort de pêche et la quatrième session de la Commission des pêches pour l'Atlantique Centre-Ouest (qui doit se tenir au Nicaragua en 1983), permettraient aux pays de la Région de faire le point sur leur contribution spécifique à la Conférence mondiale.

133. Diverses propositions ont été présentées au sujet des questions qui seront examinées par la Conférence mondiale et présentent un intérêt particulier pour la Région: directives concernant l'élaboration de la législation nationale et le contrôle de sa mise en vigueur; principes de gestion; réglementation des activités de pêche et limitation de

l'accès aux ressources halieutiques; amélioration des conditions socio-économiques des pêcheurs du secteur artisanal; planification et développement de la transformation industrielle des produits de la pêche; amélioration des circuits de distribution et de commercialisation; recherche biologique et technologique de base sur les systèmes de pisciculture; promotion de la recherche visant à assurer une utilisation optimale principalement des petits thonidés, des espèces du talus continental et des captures secondaires; question de l'interdiction de la pêche à la baleine; problèmes et besoins spéciaux des petits Etats insulaires; promotion et élargissement de la coopération régionale et sous-régionale en matière de gestion et de mise en valeur des pêches, notamment en ce qui concerne les stocks communs, et le commerce des produits de la pêche.

134. Etant donné que les populations de poissons qui se trouvent dans les eaux adjacentes aux zones économiques exclusives, de part et d'autre de la ligne des 200 milles, constituent une unité biologique, la Conférence a affirmé qu'une exploitation irrationnelle en dehors de ces zones annulerait toutes les mesures que les Etats riverains pourraient prendre pour protéger une de ces espèces à l'intérieur de leur zone. Elle a donc souligné qu'à cet égard, la coopération internationale était essentielle.

135. La Conférence a estimé que le rôle que la FAO pouvait jouer à cet égard serait décisif. A cet effet, la FAO pourrait promouvoir une action visant à obtenir des bâtiments qui opèrent dans cette zone qu'ils l'informent sur le volume de leurs captures, afin de pouvoir établir des statistiques qui lui permettent d'évaluer l'état de ces populations. Il conviendrait également d'encourager-toujours par l'intermédiaire de la FAO-la collaboration et l'échange de renseignements entre les Etats riverains qui sont victimes de la déprédation des ressources biologiques dans les eaux adjacentes à leur zone économique exclusive.

136. La Conférence régionale a estimé, tout comme le Directeur général, que la Conférence mondiale devrait aboutir à des résultats concrets. On a notamment mentionné, à ce propos, la possibilité de définir des stratégies pour l'aménagement et la mise en valeur des pêches aux niveaux national, sous-régional, régional et international et de formuler des projets spécifiques de formation par pays et par secteur. On a proposé d'élaborer, à l'occasion de la Conférence, un programme pour la Région afin d'évaluer et de gérer les ressources biologiques des mers, de former des cadres techniques et d'encourager les activités de coopération entre les pays de la Région. L'objectif fondamental de ce programme serait d'encourager l'autosuffisance effective des pays côtiers en développement et de les aider à s'acquitter de tâches complexes, notamment la gestion rationnelle et l'utilisation optimale de leurs ressources halieutiques.

137. La délégation du Nicaragua a confirmé l'offre d'accueillir la quatrième session de la Commission des pêches pour l'Atlantique Centre-Ouest (COPACO) et exprimé l'espoir que, vu l'importance de la question pour les pays de la Région, comme il ressort des débats, les pays membres enverraient des délégués à cette réunion.

Incidences de l'urbanisation intensive sur l'alimentation et la nutrition en Amérique latine

138. Présentant la question, le Secrétariat a souligné que le bien-être des paysans et le ravitaillement des centres urbains étaient deux des aspects de l'urbanisation intensive que la FAO suivait de près. Il a rappelé que plusieurs pays d'Amérique latine avaient adopté des stratégies pour faire face aux problèmes alimentaires et nutritionnels découlant de l'urbanisation accélérée. Il a indiqué qu'il était nécessaire d'examiner soigneusement les rapports urbano-ruraux dans les domaines agricole et alimentaire et ceux-ci dans le contexte global, ainsi que l'évolution des marchés alimentaires urbains et les incidences économiques et sociales qui en résultent pour les producteurs agricoles, ce qui conduisait en dernière instance à analyser le développement de l'agriculture paysanne en fonction des perspectives offertes par les marchés alimentaires urbains.

139. La Conférence a exprimé sa satisfaction que cette question ait été inscrite à l'ordre du jour de la dix-septième Conférence régionale. Plusieurs délégations ont indiqué qu'elles considéraient que le document LARC/82/8, qui servait de base aux débats, contenait une analyse sérieuse et objective d'un problème mal connu mais dont l'importance ne cessait de croître.

140. Quelques délégations ont signalé les transformations opérées dans leur pays pour faire face à des situations critiques et améliorer l'état alimentaire et nutritionnel de la population nationale. Elles ont décrit les mécanismes et mesures techniques et économiques qui ont été appliqués en ce qui concerne tant la production que la commercialisation et la distribution des denrées alimentaires, ainsi que les mesures destinées à améliorer les habitudes alimentaires et à supprimer les carences nutritionnelles spécifiques.

141. Une délégation a déclaré qu'en conséquence directe du processus de développement, qui se déroule de façon harmonieuse et diversifiée, la migration rurale, sur tout le territoire national, avait pour destination les petites villes où étaient assurés des services sociaux de base d'un niveau équivalant à ceux dont bénéficiaient les villes plus peuplées.

142. Plusieurs délégations ont parlé de leurs programmes alimentaires et nutritionnels et signalé quelques-uns des progrès accomplis et qui ont été chiffrés au moyen d'indicateurs appropriés.

143. La Conférence a souligné la nécessité d'aborder le problème alimentaire urbain en recherchant des solutions de fond qui comportent l'augmentation systématique de la production alimentaire ainsi que la mobilisation et une meilleure distribution des produits. Elle a indiqué que parallèlement à ces mesures il convenait de mettre en oeuvre un vaste programme d'information et d'éducation du consommateur destiné à orienter la demande dans un sens réaliste et à améliorer les habitudes alimentaires.

144. La Conférence a signalé que la solution du problème alimentaire urbain et en particulier l'amélioration de la composition du régime alimentaire ainsi que du niveau de la consommation dans les quartiers marginaux, passaient nécessairement par le renforcement des services de santé ainsi que par la création d'emplois mieux rémunérés.

145. La Conférence a indiqué que le problème alimentaire urbain tendrait indubitablement à s'aggraver dans l'avenir et qu'il convenait donc de le soumettre à un examen attentif, enrichi par l'échange mutuel des données d'expérience et que, pour cette raison, elle appuyait l'intention du Directeur général de la FAO de convoquer une consultation d'experts chargée de formuler un cadre conceptuel et opérationnel de référence dans lequel les gouvernements pourront renforcer les actions déjà entreprises ou lancer des programmes efficaces.

146. La Délégation de la Colombie se déclarant très favorable à cette initiative, a indiqué que son pays accueillerait avec plaisir la consultation mentionnée.

Coopération régionale en matière de protection et de contrôle phytosanitaire

147. Présentant la question, le Secrétariat a souligné l'importance politique et sociale de la question phytosanitaire et la dynamique de la diffusion des ravageurs et des maladies. Il a insisté sur la nécessité d'intensifier le contrôle phytosanitaire, de promouvoir l'utilisation rationnelle des pesticides, de mener une lutte intégrée contre les ravageurs et maladies et de mettre au point des variétés culturales à résistance horizontale. Il a décrit ensuite les diverses activités de la FAO et sa capacité d'action dans les situations d'urgence et soumis aux délégués les propositions d'action pour le prochain exercice.

148. La Conférence a apprécié le travail de la FAO et appuyé les propositions d'action régionale pour le prochain exercice.

149. Les pays membres de la Commission de protection phytosanitaire pour les Caraïbes se sont félicités de la décision du Directeur général de nommer un fonctionnaire régional

qui exercera, entre autres attributions, les fonctions de secrétaire technique de cette Commission et ils ont offert de contribuer davantage aux activités de la Commission et de leur apporter un soutien accru.

150. La Conférence a insisté sur la nécessité et l'importance de la coopération et de la coordination des activités des organisations régionales et sous-régionales compétentes dans le domaine phytosanitaire pour assurer une meilleure utilisation des ressources et éviter les doubles emplois. On a précisé les possibilités et les avantages de la coopération horizontale entre pays, dans le cadre du système de réseaux promu par la FAO au niveau régional et l'importance du Programme de coopération technique pour répondre aux besoins pressants et aux situations d'urgence phytosanitaire. Les représentants de quelques pays d'Amérique du Sud ont réclamé une plus large coopération de la FAO dans la lutte contre les ravageurs et maladies des plantes.

151. On a souligné la nécessité de promouvoir la lutte intégrée contre les ravageurs et d'utiliser plus rationnellement les pesticides de manière à éviter les déséquilibres écologiques et la contamination du milieu ainsi que le développement de la résistance des ravageurs aux produits agro-chimiques. On a insisté sur l'importance de la mise au point de variétés tolérantes, dans le cadre du nouveau concept résistance durable, ainsi que l'appui qu'il faudrait apporter à l'élimination de certains ravageurs et de certaines maladies.

152. Le contrôle phytosanitaire doit être élargi et renforcé dans la majorité des pays pour barrer la route à de nouveaux ravageurs. La diversification des cultures ainsi que l'introduction et l'échange mutuel de matériel génétique exigent la création de stations postérieures à l'entrée et situées en des points stratégiques de la Région. Les méthodes d'inspection, de détection et de diagnostic doivent être affinées grâce à l'établissement de normes appuyées par des lois et règlements à jour. A cet égard, il convient d'harmoniser les conditions d'importation pour éviter les obstacles abusifs dans l'échange inter-régional des produits agricoles.

153. La formation de personnel de contrôle phytosanitaire et de protection végétale fait cruellement défaut et doit être dispensée à tous les niveaux, au moyen de cours de durée variable, à l'échelon local et sous-régional. Les producteurs, et spécialement les petits agriculteurs et les paysans, doivent aussi être intégrés dans le processus de formation grâce à la vulgarisation, l'information et le transfert de techniques appropriées de prévention et de lutte contre les ravageurs. A cet effet, la recherche doit viser à la mise au point de méthodes de lutte intégrée efficaces et faciles à appliquer.

154. L'estimation des pertes de récoltes est indispensable pour définir et établir dans chaque pays des politiques phytosanitaires qui donnent permanence et consistance aux institutions et programmes nationaux. On a estimé qu'il fallait insister sur la nécessité d'une aide accrue dans le domaine de la prévention des pertes après récolte.

155. Pour des raisons d'uniformité bio-écologique et compte tenu du caractère intensif des échanges de produits et sous-produits d'origine végétale ainsi que du tourisme, plusieurs délégations de la zone intéressée ont souligné l'opportunité d'élargir l'action de la Commission de protection phytosanitaire pour les Caraïbes à tous les autres pays situés en tout ou en partie dans le bassin des Caraïbes. On a indiqué que l'adhésion pouvait se faire par simple notification au Directeur général comme le prescrit l'Acte constitutif de la Commission.

Développement et fonctionnement des programmes et projets régionaux

156. Lors de la présentation de ce point, le Secrétariat a souligné l'importance du Groupe de travail FAO/PNUD, qui a mis au point un programme régional composé de douze projets cohérents et interdépendants; il a cependant signalé que ce programme n'était pas immuable et qu'il devait être révisé et mis à jour en permanence en fonction de l'évolution de la situation et des besoins. Il s'est en outre déclaré préoccupé par la réduction progressive des ressources du PNUD consacrées à l'Amérique latine et au secteur rural de la Région.

157. Plusieurs délégations ont insisté sur ce point dans leurs interventions. Elles se sont cependant félicité des renseignements fournis par l'Administrateur adjoint et Directeur régional du PNUD pour l'Amérique latine dans son intervention lors du débat général; il y signalait en effet que des efforts étaient déployés pour faire passer, en 1983, le pourcentage du programme régional exécuté par la FAO à environ 10 pour cent, contre les 3,9 pour cent mentionnés dans le document LARC/82/10. Il a également indiqué qu'il était possible d'identifier, pour 1984, deux ou trois projets en plus des trois projets déjà recommandés par le Groupe de travail consultatif de l'Administrateur du PNUD, qui s'est réuni en mai dernier à New York.

158. On a souligné la nécessité d'accroître les ressources financières, notamment grâce à la création de fonds communs à plusieurs pays et de fonds fiduciaires, de ressources unilatérales ou de dons fournis par les pays, tout en mettant l'accent sur la participation sans cesse croissante des pays de la Région aux activités de coopération technique entre pays en développement (CTPD).

159. Les projets du programme de coopération technique (PCT) ont été mentionnés dans l'introduction à ce point de l'ordre du jour et dans les interventions de plusieurs délégations; ils ont été cités comme exemple d'opérations souples ayant produit des résultats importants, parfois avec des ressources limitées. La Conférence s'est déclarée satisfaite du bon fonctionnement des projets PCT.

160. La Conférence a également reconnu les travaux réalisés en Amérique latine dans le cadre des projets d'aquaculture et d'information sur les marchés.

161. On a indiqué qu'il fallait accorder une attention prioritaire aux projets régionaux et à ceux destinés aux petits agriculteurs et aux activités agricoles traditionnelles et ne pas se limiter au secteur rural moderne de la Région. Parmi les priorités envisagées pour les programmes régionaux, on a mentionné un projet régional de conservation des sols, qui a été proposé à l'unanimité lors de la seizième Conférence régionale.

162. La Conférence a également demandé que l'on fasse une plus large place aux pays des Caraïbes dans les programmes et projets régionaux et que l'on collabore davantage avec le CARICOM.

163. On a insisté sur la nécessité d'élaborer un programme régional cohérent et articulé à partir des éléments proposés aux paragraphes 13, 14 et 15 du document LARC/82/10.

164. La Conférence a adopté la Résolution suivante:

RESOLUTION 5/82

La dix-septième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine

- 1) Rappelant avec satisfaction la création, en 1976, du Programme de coopération technique (PCT), et son développement ultérieur, conformément aux directives de la Conférence régionale, du Conseil et de la Conférence de la FAO, consignées dans les programmes de travail et budget successifs;
- 2) Rappelant en outre, à ce propos, l'importance particulière que les gouvernements des Etats Membres de la Région Amérique latine accordent au rôle du PCT en matière de promotion des investissements destinés à favoriser le développement alimentaire et agricole de la Région, et des projets régionaux et interrégionaux d'appui à la CTPD;
- 3) Convaincue qu'au cours de la période 1976/81, le PCT s'est avéré être un instrument particulièrement efficace du Programme ordinaire permettant de fournir aux Etats Membres de la Région l'aide à court terme et de faible ampleur dont ils ont besoin, et que cette aide, bien que limitée, répond particulièrement bien à leurs politiques, à leurs stratégies, à leurs programmes ainsi qu'à leurs différents besoins;

- 4) Appréciant la diligence avec laquelle l'Organisation répond aux demandes d'assistance et l'exécution efficace des projets approuvés du PCT, notamment en ce qui concerne l'emploi d'experts et d'institutions nationaux de la Région;
 - 5) Se félicitant, à cet égard, des mesures adoptées par le Directeur général pour conférer aux représentants de la FAO dans les pays membres de la Région des pouvoirs accrus en matière d'approbation des projets du PCT;
 - 6) Constatant que ces projets prévoyaient des mesures d'urgence, notamment pour lutter contre les maladies végétales et animales (en particulier contre la peste porcine africaine et d'autres maladies exotiques), ainsi que des mesures d'assistance dans d'autres domaines: aménagement des bassins fluviaux et mise en valeur des forêts; développement agro-industriel; mise au point de nouvelles techniques (y compris assistance au Centre andin des techniques rurales et au Centre de coordination de la science et de la technologie des aliments); missions d'analyse sectorielle et élaboration de programmes de réforme agraire et de développement rural faisant suite à la CMRADR; aide visant à pallier les carences d'autres programmes d'assistance technique; promotion des investissements; obtention d'une assistance de grande ampleur provenant de sources autres que la FAO;
 - 7) Préoccupée par les restrictions croissantes que la situation économique mondiale impose actuellement au développement des pays membres de la Région, et qui découlent des effets de l'inflation et de la récession, des taux d'intérêt élevés, de l'inégalité des échanges et de l'augmentation du protectionnisme, auxquels il faut ajouter la difficulté croissante, éprouvée notamment par certains pays de la Région, à obtenir des ressources financières et une assistance technique adéquates;
 - 8) Soulignant que lors de la Conférence de la FAO tenue à Rome en décembre 1981, la plupart des pays membres ont estimé qu'il existait une grande disproportion entre les activités nécessaires, notamment dans le cadre du PCT, et les fonds disponibles.
1. Réaffirme que le PCT est un instrument opérationnel essentiel de la FAO, qui permet de fournir rapidement une assistance appropriée sur le terrain, d'aider les gouvernements des pays membres à faire face aux difficultés imprévues et à résoudre les problèmes urgents et de faible ampleur entravant l'utilisation des ressources internes et externes en vue du développement, et finalement d'obtenir des crédits et une assistance technique de différentes sources et organismes de financement;
 2. Considère, par conséquent, que, compte tenu des différents stades de développement auxquels sont parvenus les divers pays membres de la Région Amérique latine et des conséquences, à cet égard, de la situation actuelle de l'économie mondiale et des politiques de certains pays développés à économie de marché (mentionnées ci-dessus), le PCT est un instrument particulièrement précieux;
 3. Estime que, vu le caractère, la forme et l'ordre de grandeur de son assistance, le PCT constitue un complément positif, un stimulant et un auxiliaire pour les sources d'aide extra-budgétaires et l'assistance technique des autres institutions, organismes et organisations, contribuant ainsi à l'utilisation maximale des ressources destinées au développement;
 4. Constate, d'après les expériences nationales, que, consécutivement aux mesures adoptées par le Directeur général de concert avec l'Administrateur du PNUD et avec d'autres organisations, il est désormais possible au niveau des institutions et des pays de pourvoir de façon satisfaisante à la nécessité de promouvoir et de renforcer l'efficacité des opérations;
 5. Affirme que la nécessité de mesures supplémentaires financées par le PCT à l'appui des activités réalisées par les Etats Membres se fait déjà fortement sentir dans la Région Amérique latine; que cette nécessité tendra à augmenter plutôt qu'à diminuer; et que, dans la mesure du possible, elle devra être satisfaite sans préjudice des besoins des autres régions;

6. Exhorte donc tous les Etats Membres à appuyer l'amélioration et l'expansion permanentes du PCT, en tenant compte, notamment, de la possibilité d'adopter des mesures destinées à en augmenter la souplesse et de l'opportunité de maintenir au même niveau et si possible d'accroître les crédits affectés au PCT dans les ressources totales du Programme ordinaire;
 7. Invite le Directeur général à tenir compte de ces objectifs lorsqu'il formulera ses propositions pour le Programme de travail et budget de 1984-85.
165. Une délégation a réservé sa position à l'égard de cette résolution.

Examen et approbation des conclusions du Comité technique

166. La Conférence a été précédée d'un Comité technique, qui a siégé à Managua du 30 août au 2 septembre.
167. M. Jorge Yoria, Président du Comité technique qui a précédé la Conférence régionale, présentant les conclusions et recommandations du Comité à la session plénière de la Conférence, a mentionné le plein appui que les participants ont apporté aux documents de référence relatifs aux deux questions traitées par le Comité.
168. Abordant en premier lieu la question "Avancée de la frontière agricole: expérience et problèmes, en particulier du point de vue des ressources forestières", il a indiqué que le Comité avait réaffirmé que la philosophie du développement devait avoir l'homme comme protagoniste et objectif fondamental; il ne serait pas possible autrement de parvenir globalement à une utilisation rationnelle des ressources naturelles. Dans les programmes relatifs à l'avancée horizontale de la frontière agricole, a-t-il ajouté, les ressources forestières doivent jouer un rôle beaucoup plus actif que dans le passé afin de contribuer effectivement au développement social du secteur rural, dans le cadre de ses fonctions de production et de protection.
169. La Conférence a approuvé par acclamation cette partie du rapport du Comité technique et adopté la résolution suivante:

RESOLUTION 6/82

La dix-septième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine

Considérant:

1. Que l'utilisation rationnelle des ressources naturelles, en particulier des ressources forestières, est une condition indispensable du développement des pays de la Région;
2. Que, malgré les efforts déployés par les pays pour mettre à profit de manière adéquate les ressources naturelles, répartir équitablement la terre et améliorer les conditions de vie, principalement au bénéfice des populations rurales, on note dans de nombreux pays:
 - que l'avancée horizontale de la frontière agricole ^{1/}, réalisée de façon anarchique dans la majorité des pays et caractérisée par l'utilisation irrationnelle des forêts et des autres ressources naturelles, a causé des dégâts au milieu ambiant et des pertes économiques d'une ampleur considérable;
 - que l'appauvrissement de la masse des paysans ne cesse de s'aggraver par suite de la dégradation écologique des terres où ils sont établis et qui sont consacrées à une production à la limite de la subsistance;

^{1/} Le terme "agricole" est pris ici dans son sens large qui englobe les cultures, l'élevage, les forêts et les pêches intérieures.

- que dans la majorité des pays les conditions socio-économiques et spécialement celles qui ont trait au régime foncier et au processus de réforme agraire, ne favorisent pas l'amélioration des conditions de vie des habitants de la Région et ne garantissent pas l'utilisation rationnelle des ressources naturelles.
- 3. Que les pays de la Région doivent mobiliser leurs ressources pour parvenir à l'autosuffisance alimentaire, ainsi que pour garantir un usage productif rationnel des ressources naturelles dont ils disposent;
- 4. Que la région en général possède les ressources humaines et matérielles nécessaires pour relever le défi qui consiste à faire progresser sans délai le bien-être économique et social de ses habitants. Il est néanmoins nécessaire qu'un appui financier suffisant soit assuré pour que ces ressources puissent être effectivement mobilisées;
- 5. Que la coopération horizontale constitue un instrument d'importance fondamentale pour le développement agricole des pays de la Région;
- 6. Que tous les secteurs qui participent directement ou indirectement à l'utilisation rationnelle des ressources naturelles doivent entreprendre, d'une façon consciente et responsable, des actions précises et déterminées pour résoudre les problèmes aigus qui se posent dans ce domaine.

Décide:

1. D'exhorter les gouvernements à réaffirmer que la philosophie du développement doit avoir l'homme comme protagoniste et comme objectif fondamental. De mettre en oeuvre, en conséquence, des politiques et des stratégies visant le secteur agricole dans son sens le plus large et accordant une importance particulière aux mesures destinées à faciliter l'accès à la terre et aux autres ressources productives;
2. De recommander aux gouvernements d'élaborer, conformément à leurs situations particulières, des politiques favorisant une utilisation optimale et appropriée des ressources dans les régions déjà intégrées au secteur productif afin de ralentir la mise en exploitation de nouvelles terres, notamment des terres occupées par la forêt;
3. De prier les gouvernements des pays de la Région, les institutions multilatérales, notamment la FAO, ainsi que les organisations non gouvernementales, d'accroître les ressources affectées à l'assistance technique et financière, en soulignant la nécessité d'une coopération horizontale entre les pays de la Région. Il faudra améliorer le système de réseaux de coopération technique entre pays, promu et coordonné par la FAO pour permettre les échanges d'expériences et les transferts de technologie, dans le but de surmonter plus rapidement les obstacles à une meilleure organisation de la production agricole, forestière et halieutique;
4. De recommander aux gouvernements et à la FAO, par l'intermédiaire du système de réseaux de coopération technique, de mettre à jour les renseignements de base concernant les ressources naturelles, élément indispensable à la programmation de l'aménagement de ces ressources, par la mise en place d'un système auquel participeront les pays membres de la Région et dont ils bénéficieront;
5. De recommander à la FAO de continuer à encourager la réalisation de programmes communs de recherche et de renforcement des instituts de recherche, pour que ceux-ci soient à même d'élaborer des systèmes de production agro-sylvo-pastorale adaptés aux différentes zones écologiques, compte tenu des conditions socio-économiques de chaque pays;
6. De prier les gouvernements d'encourager les recherches facilitant l'utilisation intégrale des forêts pour diversifier et améliorer la composition et la qualité des produits exploités, en créant des industries servant le développement et en réalisant des études sur les propriétés physiques, mécaniques et techniques du bois, afin d'élargir les connaissances concernant ce matériau;

7. De prier les gouvernements de renforcer et d'adapter la formation et la vulgarisation agricoles pour mettre à la disposition des agriculteurs, notamment ceux qui disposent de peu de moyens, les techniques leur permettant d'accroître la production d'une manière compatible avec la conservation des ressources naturelles;
 8. De recommander aux gouvernements de mettre en oeuvre les grands principes contenus dans la Charte mondiale des sols, ainsi que les Principes fondamentaux et le Programme d'action de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural, tels qu'ils ont été adoptés, pour faire progresser la frontière agricole dans le sens tant vertical qu'horizontal;
 9. De recommander aux gouvernements de renforcer les institutions nationales chargées d'orienter ou de mettre en oeuvre le développement agricole, pour qu'elles soient mieux à même d'organiser et de programmer l'avancée horizontale et verticale de la frontière agricole. De tenir compte notamment des ressources forestières en prenant en considération leur fonction de production, leur rôle de protection et leur contribution au développement social du secteur rural. D'accorder également l'attention voulue aux nombreux problèmes découlant de la pénurie croissante de bois de feu;
 10. De demander à la FAO d'encourager les programmes régionaux de coopération avec les institutions forestières pour leur permettre de dresser des inventaires du patrimoine forestier et d'aménager les bassins versants;
 11. De prier les gouvernements d'entreprendre des efforts ou de les intensifier afin de garantir la sécurité alimentaire et d'assurer l'amélioration des conditions socio-économiques des populations rurales les plus pauvres.
170. Passant ensuite à la deuxième question traitée par le Comité: "production animale, protection zoosanitaire, transformation et commercialisation des produits d'origine animale, le Président a déclaré que l'élevage devait être appuyé résolument par les gouvernements, car non seulement ce secteur est d'une importance primordiale en matière d'alimentation et de ressources en devises mais aussi parce que dans la majorité des pays de la Région les conditions sont particulièrement propices à son développement. Il faut donc accorder une haute priorité à la promotion et à l'exécution de programmes nationaux, sous-régionaux et régionaux de recherche sur les facteurs zootechniques et sanitaires qui affectent la production animale dans la Région. Il a souligné l'importance de la coopération entre les pays de la Région en vue de faciliter le commerce intrarégional des produits animaux, de promouvoir l'échange des données de l'expérience et des informations de caractère technico-scientifique.
171. La Conférence est convenue que le texte du rapport du Comité technique serait reproduit à l'Annexe D du présent rapport.
172. La Conférence a adopté la résolution suivante:

RESOLUTION 7/82

La dix-septième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine

Considérant:

1. Que la plupart des pays de la Région présentent des conditions propices au développement d'un élevage hautement productif;
2. Que l'élevage revêt une importance primordiale pour l'alimentation de la population et la production de denrées exportables;
3. Que les gouvernements des pays de la Région doivent appuyer résolument l'élevage, qui est une activité essentielle à l'amélioration de l'alimentation de la population;
4. Que le faible pouvoir d'achat des populations rurales de la plupart des pays empêche un accès général aux produits alimentaires d'origine animale;

5. Que la population de certains pays ignore comment combiner les aliments de manière équilibrée afin d'assurer une nutrition adéquate, ce qui se traduit par de mauvaises habitudes alimentaires;
6. Que, dans la plupart des pays, les producteurs primaires ne peuvent pas vendre leurs produits sur les marchés par le biais de circuits fluides de commercialisation, mais qu'ils doivent passer par des intermédiaires, ce qui a pour conséquence un renchérissement des produits;
7. Que certains pays qui ont déplacé leur élevage vers des terres marginales ont besoin d'une assistance pour l'aménagement et l'amélioration des écosystèmes que constituent les pâturages naturels; tandis que d'autres pays qui ont utilisé leurs ressources fourragères naturelles ou désirent intensifier leur production doivent faire appel aux pâturages cultivés et à d'autres ressources alimentaires;
8. Que le développement stable du cheptel exige des conditions sanitaires appropriées, notamment un système de surveillance efficace qui permette d'empêcher l'introduction et la diffusion de maladies exotiques;
9. Qu'il est nécessaire d'accroître le nombre et la qualité des laboratoires de diagnostic, comme il ressort des études réalisées par plusieurs organismes internationaux;
10. Que l'information est un facteur déterminant pour l'introduction et la diffusion de systèmes de production intensive et pour l'amélioration de la commercialisation;
11. Qu'il est nécessaire de renforcer les programmes de formation, de recherche et de vulgarisation en vue d'un transfert de technologie qui permette d'intensifier les systèmes de production animale;
12. Qu'il existe dans certains pays des excédents de produits alimentaires d'origine animale, tandis que des déficits sont enregistrés dans d'autres pays de la Région et que le commerce entre ces deux groupes de pays est entravé par des restrictions sanitaires.

Décide:

1. De recommander aux gouvernements de la Région:
 - i) de classer l'élevage parmi les richesses naturelles renouvelables ayant une fonction sociale, dont le développement doit bénéficier de mesures d'encouragement et de soutien;
 - ii) de promouvoir le développement socio-économique des populations rurales afin d'accroître leur pouvoir d'achat d'aliments d'origine animale;
 - iii) de mettre en oeuvre des programmes d'éducation visant à orienter les habitudes alimentaires de la population afin de permettre une diversification de la consommation d'aliments d'origine animale;
 - iv) d'organiser les producteurs afin qu'ils constituent des coopératives et autres formes d'association permettant de commercialiser, de préserver et de traiter les aliments d'origine animale afin d'obtenir des prix plus intéressants qui stimulent le producteur tout en éliminant les intermédiaires;
 - v) d'accorder la priorité nécessaire à la création d'une base technique et matérielle permettant le développement intensif de l'élevage;
 - vi) d'harmoniser, avec l'assistance de la FAO, leurs réglementations sanitaires afin de prévenir l'introduction de maladies exotiques.

2. D'inviter le Directeur général de la FAO:

- i) à accorder une haute priorité à la promotion et à l'exécution de programmes nationaux, sous-régionaux et régionaux de recherche sur le développement de la base alimentaire de l'élevage à partir de pâturages naturels, de pâturages cultivés, d'autres sources locales éventuellement utilisables ou de sous-produits agricoles. A tenir compte en conséquence de cette priorité dans la partie du prochain Programme de travail et budget de la FAO consacrée à l'élevage. A s'efforcer également de faire adopter cette même priorité au PNUD et aux autres sources d'assistance;
- ii) à poursuivre le programme de formation relatif aux maladies exotiques et aux systèmes de riposte rapide;
- iii) à promouvoir l'harmonisation, entre les pays de la Région, des critères techniques et sanitaires de manière à faciliter le commerce intrarégional, grâce à la diffusion des connaissances scientifiques sur les agents contaminants et pathogènes qui peuvent donner lieu à des restrictions non tarifaires et entraver la résorption des déficits régionaux par les pays de la Région;
- iv) à promouvoir l'établissement d'un réseau de coopération entre laboratoires de diagnostic, afin d'améliorer le fonctionnement des services vétérinaires des pays, en utilisant à cette fin les ressources existantes;
- v) à créer un système de coordination des échanges d'informations permettant de mettre à la disposition des pays membres les résultats des recherches sur la production et la santé animales et sur les réseaux de commercialisation;
- vi) à fournir aux pays l'assistance de la FAO pour établir des programmes nationaux de surveillance des contaminants d'origine bactérienne, des mycotoxines et des résidus contenus dans le lait et les produits laitiers;
- vii) à convoquer une consultation d'experts chargés d'examiner les mesures propres à améliorer les méthodes de formation en matière de production animale, en tenant compte de la possibilité de renforcer les centres régionaux de formation existants.

Représentation de la Région au GCRAI

173. Présentant la question, le Secrétariat a décrit la composition du Groupe consultatif, de son Secrétariat et du Comité consultatif technique (CCT), indiquant que la fréquence avec laquelle se réunissent ces organes, avait entraîné dans le passé des difficultés pour les représentants de certaines régions en développement qui n'ont pas toujours eu la possibilité d'assister aux réunions du Groupe ni de participer en qualité d'observateur à celles du CCT.

174. Se référant ensuite à la proposition du Directeur général tendant à porter à quatre ans au minimum le mandat des représentants des régions, avec possibilité de prorogation de deux ans pour l'un de ceux-ci afin de permettre un certain chevauchement entre les mandats des nouveaux représentants et ceux des sortants.

175. Cuba et la Colombie, représentants de la Région au GCRAI ont signalé que celle-ci avait été représentée à toutes les sessions du Groupe consultatif et qu'elle avait participé activement aux travaux des différents centres que comprend le système du GCRAI. On a souligné la nécessité de renforcer non seulement la recherche sur des questions intéressant les pays en développement mais aussi les mécanismes d'introduction de variétés nouvelles et plus productives de denrées agricoles; l'application de nouvelles techniques; la formation de spécialistes; la promotion de la coopération entre centres de recherche. Dans tous ces domaines des progrès importants ont été accomplis mais ils restent insuffisants en raison de la brièveté du mandat des représentants au GCRAI qui ne dure que deux ans.

176. On a signalé qu'une participation accrue exigerait des pays en développement un effort financier au-dessus de leurs moyens. Pour ce motif, lors de la dernière réunion du Groupe consultatif qui a eu lieu à Paris, il a été convenu que celui-ci prendrait lui-même en charge une partie des dépenses que ces représentants doivent exposer pour remplir leurs fonctions. On a indiqué à ce sujet qu'il serait opportun que les frais de voyage soient également couverts. Le Représentant a annoncé qu'il remettrait prochainement aux pays membres, par l'intermédiaire du Bureau régional, un rapport plus complet.

177. La Conférence a recommandé que les représentants de la Région au GCRAI tiennent compte de la nécessité d'intensifier la recherche agronomique concernant les terres dégradées sur lesquelles sont établis les paysans pauvres de la Région.

178. La Conférence a recommandé que des rapports périodiques spéciaux soient établis chaque fois que cela sera jugé utile ou, en plus de ceux qui sont communiqués à la Conférence régionale, tous les deux ans.

179. La Conférence est convenue de proroger de deux ans le mandat de Cuba et de la Colombie comme pays représentant la Région latino-américaine au Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI).

CONCLUSION

Questions diverses

180. Conformément à ce qui a été décidé lors de l'adoption de l'ordre du jour de la Conférence régionale, un exposé oral sur la préparation par la FAO de la Journée mondiale de l'alimentation en 1982 a été prévu au point "Questions diverses". Le Président du Comité consultatif auprès du Directeur général pour l'Organisation de cette manifestation, a fait un exposé détaillé de la façon dont le Directeur général mettait à exécution la décision de la Conférence générale créant cette journée célébrée chaque année, le 16 octobre. Le Secrétariat a décrit de façon détaillée les préparatifs en cours de réalisation au niveau tant national que régional et au Siège de la FAO à Rome, pour l'année 1982. On a réitéré la responsabilité incombant à chaque gouvernement, ainsi que le type d'appui apporté par la FAO à chaque Etat Membre pour la célébration de cet important événement.

181. La Conférence a recommandé de raccourcir la durée de la Conférence régionale et de son Comité technique, indiquant que cela permettrait aux pays et à l'Organisation de faire des économies et aux ministres de l'agriculture d'y assister plus nombreux.

Date et lieu de la dix-huitième Conférence régionale

182. La Conférence a pris note avec satisfaction des offres faites par les délégations de l'Equateur, de l'Argentine et de la Colombie d'accueillir la dix-huitième Conférence régionale.

183. Le Directeur général a remercié ces délégations de leurs offres généreuses et souligné que ces pays ayant déjà accueilli des conférences régionales, chacun d'eux offrait donc des conditions optimales pour la tenue de la Conférence.

184. Il a ajouté qu'il se réservait, selon l'usage, toute latitude pour choisir le lieu de la Conférence, en consultation étroite avec les pays candidats. Il a précisé que la date de la Conférence devrait être fixée compte tenu des autres réunions importantes qui se tiendront en 1984.

Adoption du rapport

185. Le Président a soumis à l'examen de la Conférence le projet de rapport présenté par le rapporteur. Après l'avoir examiné paragraphe par paragraphe et y avoir apporté les modifications incluses dans la présente version finale, la Conférence a adopté le rapport à l'unanimité.

Clôture de la Conférence

186. Le Directeur général s'est adressé à la Conférence pour souligner les aspects les plus importants des débats.

187. Il a indiqué dans son exposé qu'un effort plus résolu afin que le Programme intégré de la CNUCED pour les produits de base devienne pleinement opérationnel et dispose des fonds nécessaires permettrait de réduire les fluctuations des prix. Il serait également possible d'accroître considérablement le commerce des produits agricoles entre pays en développement, qui ne représentent que 10 pour cent du commerce mondial des produits agricoles et des denrées alimentaires.

188. Cet accroissement est possible, a-t-il ajouté, car on peut mettre à profit la demande de produits agricoles pour doubler la part des pays en développement dans le commerce des produits agricoles entre 1980 et l'an 2000, tandis qu'il existe un certain degré de complémentarité entre les productions, les disponibilités et les besoins.

189. Pour exploiter ce potentiel, les pays en développement devraient rechercher des débouchés commerciaux et développer beaucoup plus l'infrastructure nécessaire dans les domaines suivants: moyens de transport, financement, commercialisation et structures tarifaires appropriées.

190. S'agissant de la question de la sécurité alimentaire, le Directeur général a indiqué qu'il avait signalé au Comité, lors de sa dernière réunion tenue en mars 1982, que le moment était venu de réviser à fond ses activités. Cela permettrait non seulement d'évaluer les progrès réalisés mais également de recenser les obstacles entravant ses travaux.

191. En ce qui concerne la coopération régionale et sous-régionale, il a réitéré ce qu'il avait dit dans sa déclaration au début de la Conférence, en précisant que cela faciliterait la coopération sud-sud, étant donné que les négociations nord-sud avaient pratiquement échoué. Il a ajouté que la politique suivie par la FAO et par son Bureau régional dans ce domaine serait poursuivie et renforcée.

192. Il a signalé qu'une attention toute particulière serait accordée aux Caraïbes et qu'un fonctionnaire spécialisé serait détaché dans la région pour fournir à cette zone une aide complémentaire en matière de protection phytosanitaire. Il a ajouté qu'il comptait renforcer l'appui fourni afin d'étendre l'assistance en particulier au domaine de la pêche. Il a précisé aux pays de la sous-région que des efforts seraient consentis pour les intégrer aux réseaux de coopération existant dans la Région en matière de transfert de technologie et de formation.

193. Le Représentant régional, dans son discours de clôture, a remercié les pays de l'appui qu'ils avaient apporté à la FAO, à son Directeur général et en particulier au Bureau régional et à son programme de travail, et il a souligné que l'on redoublerait les efforts pour établir des rapports plus étroits avec les gouvernements et les institutions.

194. Il a mentionné le soutien exprimé par la Conférence régionale à la prochaine Conférence mondiale sur l'aménagement et la mise en valeur des pêches, à la consultation d'experts sur les incidences alimentaires et nutritionnelles et en particulier au Programme de coopération technique, reconnaissant la grande utilité des orientations données par les délégations à ce sujet ainsi qu'à l'égard du programme de travail de l'Organisation en général.

195. Il a souligné l'intérêt porté au système de réseaux de coopération technique promu par le Bureau régional afin de stimuler l'échange des données de l'expérience entre pays de la Région, dont l'effet multiplicateur était considérable. Il a lancé un appel en faveur du développement du système et de l'adhésion à celui-ci de nouvelles institutions nationales.

196. Le Représentant régional a conclu en exprimant ses remerciements aux autorités et au peuple nicaraguayens pour leur généreuse hospitalité et pour l'excellent accueil qu'ils avaient réservé à la Conférence, permettant à celle-ci de mener à bien ses délibérations avec le plus grand succès.

197. La Conférence a accueilli avec satisfaction un message du Ministre de l'agriculture du Pérou, dans lequel celui-ci exprimait ses préoccupations et son espoir que les efforts déployés permettraient de trouver des solutions qui contribuent à atténuer la crise qui frappait durement les pays du tiers monde.

198. S'exprimant au nom des délégations, le Représentant du Mexique a souligné que la Conférence se tenait en un moment particulièrement difficile. Il a mentionné l'efficacité avec laquelle le Président avait dirigé les débats, ainsi que l'appui apporté par les vice-présidents et le rapporteur, sans oublier le dévouement du personnel du centre des congrès et du Secrétariat.

199. Pour terminer, la Conférence a adopté à l'unanimité les résolutions suivantes:

RESOLUTION 8/82

Déclaration de Managua

La dix-septième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

Soulignant que cette réunion se tient au Nicaragua, pays d'importance historique, l'année même où l'on célèbre le bicentenaire de la naissance du libérateur Simon Bolivar.

Convaincue que le meilleur hommage qui pourrait être rendu à sa mémoire et à celle des autres héros qui nous ont libéré est de s'unir dans la lutte pour l'autosuffisance alimentaire afin que nos pays puissent devenir, dans ce domaine, la communauté de républiques libres dont ils ont rêvé.

Persuadée que, sans un degré raisonnable de sécurité alimentaire, l'indépendance politique qu'ils nous ont léguée risque d'être compromise.

Consciente du fait que ces assises exceptionnelles ont lieu alors que de graves tensions mettent en péril la paix et la stabilité dans le monde en général et, plus particulièrement, dans notre région; et d'autre part, que la situation dramatique de l'économie mondiale laisse entrevoir des perspectives alarmantes qui exigent de toute urgence l'adoption de lignes d'orientations favorisant le redressement de l'économie mondiale.

Persuadée que des objectifs aussi nobles et patriotiques ne pourront être réalisés que dans un climat de solidarité et de paix qui favorise l'union de tous les efforts.

Réaffirmant, sans toutefois sous-estimer la coopération bilatérale, que la solidarité et la coopération réciproque sont nécessaires et que les organismes internationaux doivent appuyer ces efforts en leur donnant cohésion et cohérence.

Consciente que le chemin le plus court vers l'intégration régionale passe par l'unité de l'Amérique latine et des Caraïbes, ce qui suppose des changements et des transformations de grande envergure, y compris la renonciation à des nationalismes excessifs et le partage de pouvoirs souverains.

Tenant compte que dans ce processus complexe, la cause de l'agriculture et l'alimentation se prête à la mobilisation des volontés politiques nécessaires au processus d'intégration, grâce auquel on pourra aboutir à un ordre dans lequel l'homme sera le sujet et l'objet du développement.

Demande aux pays d'encourager, par tous les moyens possibles, un climat de solidarité fraternelle propice à la définition d'objectifs communs et à l'unité d'action dans le cadre d'une stratégie commune devant aboutir à la sécurité alimentaire désirée, au profit des peuples de la région et du monde.

Recommande, au niveau des différentes sous-régions, que des programmes agricoles et alimentaires d'intérêt commun soient identifiés dans le cadre des plans des différents organismes; et que les pays capables d'idées neuves et audacieuses appuient ces programmes afin de faciliter la coopération et la coordination de tous les efforts, étant donné que le volume de l'aide tend à diminuer de façon préoccupante.

Demande au Directeur général de la FAO d'exercer toute son influence pour que l'intégration des pays continue à recevoir l'appui de l'Organisation; et d'utiliser tous les moyens dont il dispose pour encourager la coopération la plus étroite possible avec tous les organismes qui opèrent dans les sous-régions, que ceux-ci relèvent du Système des Nations Unies ou de la Région.

RESOLUTION 9/82

La dix-septième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine:

Préoccupée par les deux catastrophes naturelles qui en une même année ont frappé l'agriculture nicaraguayenne: d'abord les inondations de mai qui dévastèrent les cultures vivrières; ensuite la sécheresse qui sévit dans le pays depuis quatre mois, se révélant désastreuse pour les pâturages comme pour la production céréalière;

Préoccupée par les répercussions de ces deux catastrophes, non seulement sur l'économie du pays, mais aussi sur le ravitaillement de la population et tout particulièrement des mères et des enfants;

Consciente des graves difficultés économiques que rencontre le Nicaragua par suite de la dégradation du commerce du secteur agricole;

Considérant que les organisations internationales, et en particulier le Programme alimentaire mondial, ont spécialement pour mission d'aider les pays en cas de pénuries alimentaires dues à des catastrophes naturelles.

Décide:

1. de recommander au Programme alimentaire mondial et à la FAO d'envoyer d'urgence au Nicaragua une mission chargée d'évaluer la situation alimentaire d'urgence causée par les inondations et la sécheresse qui ont frappé le pays en 1982;
2. de recommander que le Programme alimentaire mondial accorde une aide alimentaire d'urgence afin de contribuer à sauver des centaines de milliers de personnes de la faim et de la malnutrition;
3. de demander au Directeur général d'informer la prochaine conférence de la FAO sur les mesures prises à cet égard.

200. Enfin, le Président de la Conférence a pris la parole soulignant, avant de clôturer la réunion, que si celle-ci avait lieu en une période troublée, marquée par la crise économique et les risques de conflit, elle avait néanmoins été une expression d'identité, de coïncidence, réaffirmant l'espoir en l'unité latino-américaine.

201. Si les débats ont été très fructueux et les recommandations et résolutions énergiques, la tâche, a-t-il ajouté, n'est pas terminée et elle doit être poursuivie et approfondie dans d'autres instances.

202. Le Président s'est félicité de la qualité des délégations et de la grande solidarité dont elles avaient fait preuve devant le désastre naturel qui venait de frapper son pays, ainsi que de leur appui à la demande d'aide alimentaire d'urgence adressée à la FAO et au PAM.

203. Pour conclure, il a rendu hommage au personnel d'appui et au Secrétariat, dont la collaboration avait contribué au succès de la Conférence.

ANNEXE A

ORDRE DU JOUR DU COMITE TECHNIQUE

30 août - 3 septembre 1982

I. Questions préliminaires

1. Ouverture du Comité technique
2. Election du Président et du Vice-Président
3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

II. Questions choisies de développement agricole et rural

1. Avancée de la frontière agricole: expérience et problèmes en particulier au point de vue des ressources forestières
2. Production animale, protection zoosanitaire, transformation et commercialisation du bétail et des produits d'origine animale

III. Adoption du rapport du Comité technique

ORDRE DU JOUR DE LA CONFERENCE PLENIERE

6 - 10 septembre 1982

I. Questions préliminaires

Ouverture de la Conférence

Election du Président, des vice-présidents et du Rapporteur

Désignation des membres du Comité de rédaction

Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

II. Déclaration du Directeur général de la FAO

III. Autres déclarations et débat général

Déclaration du Directeur exécutif du PAM

Débat général sur la situation de l'alimentation et de l'agriculture en Amérique latine

IV. Programme de la FAO dans la région: Déclaration du représentant régional

Rapport sur les activités de la FAO dans la région, notamment sur la suite donnée aux résolutions et aux principales recommandations des conférences régionales précédentes

Programme de travail de la FAO dans la région: 1982-83

V. Questions choisies de développement agricole et rural en Amérique latine

Suivi de la CMRADR: rapport d'activité

Commerce des produits agricoles et coopération régionale en Amérique latine

Sources d'énergies nouvelles et renouvelables pour l'agriculture et le développement rural

Rapport sur la préparation de la Conférence mondiale sur l'aménagement et la mise en valeur des pêches

Incidences de l'urbanisation intensive sur l'alimentation et la nutrition en Amérique latine

Coopération régionale en matière de protection et de contrôle phytosanitaires

Elaboration et exécution des programmes et projets régionaux

Examen et adoption du rapport du Comité technique

Représentation de la région au GCRAI

VI. Questions finales

Questions diverses

Date et lieu de la dix-huitième Conférence régionale de la FAO

Adoption du rapport

Clôture de la Conférence.

LISTA DE PARTICIPANTES
LIST OF PARTICIPANTS
LISTE DES PARTICIPANTS

MESA DE LA CONFERENCIA
OFFICERS OF THE CONFERENCE
BUREAU DE LA CONFERENCE

Presidente Chairman Président	Jaime Wheelock Román (Nicaragua)
Vicepresidentes Vice-Chairmen Vice-Présidents	Víctor Hugo Santirso (Argentina) George A. Smith (Bahamas) Francisco Merino Rábago (México) Rosendo Maridueña German (Ecuador)
Relator Rapporteur	Gonzalo Bula Hoyos (Colombia)
Comité de Redacción Drafting Committee Comité de Rédaction	Barbados México Brasil Nicaragua Cuba Panamá Haití Uruguay

MESA DEL COMITE TECNICO
OFFICERS OF THE TECHNICAL COMMITTEE
BUREAU DU COMITE TECHNIQUE

Presidente Chairman Président	Jorge YORIA RUBIO (Colombia)
Vicepresidente Vice-Chairman Vice-Président	Raúl SOLÓRZANO SOTO (Costa Rica)

ESTADOS MIEMBROS ATENDIDOS POR LA OFICINA REGIONAL
MEMBER NATIONS SERVICED BY THE REGIONAL OFFICE
PAYS MEMBRES DESSERVIES PAR LE BUREAU REGIONAL

ARGENTINA - ARGENTINE

Jefe de Delegación Víctor Hugo SANTIRSO Ministro de Agricultura	Buenos Aires
Suplente Marcelino CHUBURU LASTRA Embajador en Nicaragua	Managua
Suplente Juan José FERRER Sub-Secretario Asuntos Agrarios Provincia Entre Ríos	Buenos Aires
Suplente Jorge M. BRUN Director Nacional Investigaciones Especiales INTA	Buenos Aires
Suplente Renato Carlos SERSALE DI CERISANO Segundo Secretario de la Representación Permanente de Argentina ante la FAO	Roma

Suplente Hugo Alberto JUAN Director a cargo del Servicio Agrario Internacional	Buenos Aires
Suplente Gustavo Luis BEGUET Secretario de Embajada	Managua

BAHAMAS

Head of Delegation George A. SMITH Minister of Agriculture, Fisheries and Local Government	Nassau
Alternate Sidney RUSSEL Deputy Director of Agriculture Ministry of Agriculture, Fisheries and Local Government	Nassau

Alternate			
Joshua SEARS	Nassau		
Senior Assistant Secretary			
Ministry of External Affairs			
<u>BARBADOS - BARBADE</u>			
Head of Delegation			
Richard L. CHELTENHAM	Bridgetown		
Minister of Agriculture			
Food and Consumer Affairs			
Alternate			
Fozlo BREWSTER	Bridgetown		
Permanent Secretary			
Ministry of Agriculture			
<u>BRASIL - BRAZIL - BRESIL</u>			
Jefe de Delegación			
Arrehnius F. MACHADO DE FREITAS	Roma		
Embajador de Brasil ante la FAO			
Suplente			
Sergio LUIZ GOMES	Managua		
Primer Secretario			
Embajada de Brasil			
Suplente			
Carlos Marx RIBEIRO CARNEIRO	Brasilia		
Director Nacional			
Proyecto PNUD/FAO/BRA/82/008			
Suplente			
Marco Antonio CARVALHO	Brasilia		
Asesor Técnico			
Ministerio de Agricultura			
Suplente			
Carmelito MELO	Brasilia		
Segundo Secretario			
División de Organismos Internacionales			
Especializados			
Ministerio de Relaciones Exteriores			
<u>COLOMBIA - COLOMBIE</u>			
Jefe de Delegación			
Armando SAMPER GNECCO	Bogotá		
Ex-Ministro de Agricultura y			
Director CENICANA			
Suplente			
Gonzalo BULA HOYOS	Roma		
Embajador de Colombia ante la FAO			
Suplente			
Juan José SALAZAR	Bogotá		
Decano de la Universidad Lasalle			
Ministerio de Agricultura			
Adjunto			
Jorge YORIA RUBIO	Bogotá		
Sub-Gerente de Bosques			
Ministerio de Agricultura			
<u>COSTA RICA</u>			
Jefe de Delegación			
Francisco MORALES HERNANDEZ	San José		
Ministro de Agricultura y Ganadería			
Suplente			
José FIGUERES	San José		
Ex-Presidente de Costa Rica			
Suplente			
Cristina ROJAS RODRIGUEZ	San José		
Asesora del Ministro y			
Coordinadora Cooperación Internacional			
Ministerio de Agricultura y Ganadería			
Suplente			
Raúl SOLORZANO SOTO	San José		
Director de CORENA y			
Subdirector General Forestal			
Ministerio de Agricultura			
<u>CUBA</u>			
Jefe de Delegación			
Arnaldo MILIAN CASTRO	La Habana		
Ministro de Agricultura			
Suplente			
Julio C. VALMASEDA BALTRONS	La Habana		
Viceministro			
Ministerio de la Agricultura			
Suplente			
Pedro A. MORALES CARBALLO	La Habana		
Director			
Dirección Organismos Económicos			
Internacionales (CECE)			
Suplente			
Leopoldo ARIZA HIDALGO	Roma		
Embajador y Representante			
Permanente de Cuba ante la FAO			
Adjunto			
Francisca PONS BENGOCHEA	La Habana		
Asesor del Ministro			
Ministerio de la Agricultura			
Asesor			
Rafael GARCELL CARRO	La Habana		
Director de Planificación			
Ministerio de la Agricultura			
Asesor			
Reynaldo RUBIO CUESTA	La Habana		
Asesor del Ministro			
Ministerio de la Agricultura			
Asesor			
Ovidio RODRIGUEZ CRESPO	La Habana		
Asesor del Ministro			
Ministerio de la Agricultura			
Asesor			
Grafiela SOTO CARRERO	La Habana		
Especialista Organismos Económicos			
Internacionales, Comité Estatal de			
Colaboración Económica			
Asesor			
Marcos NIETO LARA	La Habana		
Especialista Organismos			
Económicos Internacionales			
Asesor			
Sonia ANTE GARCIA	La Habana		
Funcionaria Comercio Exterior			
Ministerio de Comercio Exterior			
Asesor			
Alexis R. HERNANDEZ	La Habana		
Director, Laboratorio Central			
de Cuarentena Vegetal			
Asesor			
Julio PASCUAL LOPEZ	La Habana		
Dirigente Asociación Nacional			
de Agricultores Pequeños (ANAP)			
Asesor			
Angel ESTRADA ACOSTA	La Habana		
Especialista Forestal			
Ministerio de la Agricultura			
<u>CHILE - CHILI</u>			
Jefe de Delegación			
Sergio CADENASSO	Roma		
Embajador, Representante			
Permanente de Chile ante la FAO			
Suplente			
Esteban CORDOVA T.	Santiago		
Subdirector			
Oficina de Planificación Agrícola			
(ODEPA)			
Ministerio de Agricultura			

Suplente			
Carmen Luz GUARDA	Santiago		
Consejero			
Ministerio de Relaciones Exteriores			
Suplente			
Eduardo VEGA BEZANILLA	Managua		
Primer Secretario			
Encargado de Negocios			
Embajada de Chile			
Suplente			
Eduardo BITRAN	Santiago		
Asesor de la Subsecretaría de Pesca			
<u>DOMINICA - DOMINIQUE</u>			
Head of Delegation			
Alexander HESKEITH	Roseau		
Minister of Agriculture,			
Fisheries and Cooperatives			
Alternate			
Collin BULLY	Roseau		
Agricultural Development Adviser			
Ministry of Agriculture			
<u>ECUADOR - EQUATEUR</u>			
Jefe de Delegación			
Rosendo MARIDUEÑA GERMAN	Managua		
Embajador de Ecuador en Nicaragua			
Suplente			
Fausto JORDAN B.	Quito		
Secretario de Estado en			
Desarrollo Rural Integral			
<u>EL SALVADOR</u>			
Jefe de Delegación			
Joaquín MAZA MARTELLI	Managua		
Encargado de Negocios			
Embajada de El Salvador			
<u>GRANADA - GRENADA - GRENADE</u>			
Head of Delegation			
Denis NOEL	Washington D.C.		
Counsellor			
Permanent Mission of Grenada to OAS			
Alternate			
Veronica REGIS	St. George's		
Agricultural Economist			
Ministry of Agriculture			
<u>GUATEMALA</u>			
Jefe de Delegación			
Leopoldo SANDOVAL	Guatemala		
Ministro de Agricultura, Ganadería y			
Alimentación			
Suplente			
Oscar CAMPOS	Guatemala		
Consultor			
Ministerio de Agricultura			
Suplente			
Oscar A. GONZALEZ H.	Guatemala		
Funcionario Ministerio de Agricultura			
Suplente			
Alfonso AQUINO SANDOVAL	Managua		
Encargado de Negocios			
Embajada de Guatemala			
<u>GUYANA - GUYANE</u>			
Head of Delegation			
Hamilton GREEN	Georgetown		
Vice-President, and			
Minister of Agriculture			
Alternate			
John S.L. BROWMAN	Georgetown		
Permanent Secretary			
Ministry of Agriculture			
<u>HAITI - HAITI</u>			
Chef de Délégation			
André JEAN-LOUIS	Port-au-Prince		
Coordinateur de la			
Coopération Externe			
Ministère de l'Agriculture,			
des Ressources Naturelles			
et du Développement Rural			
<u>HONDURAS</u>			
Jefe de Delegación			
Regino QUESADA RAMIREZ	Tegucigalpa		
Vice-Ministro de Recursos Naturales			
Suplente			
Julio GARCIA ORDOÑEZ	Managua		
Consejero			
Embajada de Honduras			
Suplente			
Roberto TURCIOS O.	Managua		
Agregado Cultural			
Embajada de Honduras			
<u>JAMAICA - JAMAIQUE</u>			
Head of Delegation			
Derrick SANGSTER	Kingston		
Parliamentary Secretary			
Ministry of Agriculture			
Alternate			
K.G.A. HILL	Geneva		
Ambassador and Permanent			
Representative of Jamaica to UNOG			
Alternate			
Trevor CLARKE	Kingston		
Director of Planning and Policy			
Ministry of Agriculture			
<u>MEXICO - MEXIQUE</u>			
Jefe de Delegación			
Francisco MERINO RABAGO	México		
Secretario de Agricultura y			
Recursos Hidráulicos			
Suplente			
Abelardo AMAYA BRONDO	México		
Subsecretario de Agricultura y Operación			
Suplente			
Augusto GOMEZ VILLANUEVA	Managua		
Embajador de México en Nicaragua			
Adjunto			
Jorge MONTAÑO	México		
Secretaría Relaciones Exteriores			
Adjunto			
Luis ESQUIHUA	México		
Asesor			
Secretaría de Agricultura y			
Recursos Hidráulicos			
Adjunto			
Osvaldo VALDES	México		
Subdirector Cooperación y Servicios			
Internacionales			
Asesor			
Ricardo ARRIAGA	México		
Gerente de Ingeniería de la CNIA			
Secretaría de Agricultura y Recursos			
Hidráulicos			
Asesor			
Fernando DEL VILLAR	México		
Director			
Secretaría de Agricultura y Recursos			
Hidráulicos			

Asesor			Suplente		
Basilio ROJAS	México		Orlando NUNEZ	Managua	
Director INIA			Director del Centro de Investigación		
Secretaría de Agricultura y Recursos			de la Reforma Agraria - MIDINRA		
Hidráulicos			Suplente		
Asesor			Iván GUTIERREZ	Managua	
Francisco Xavier CORDOBA BLANCO	Managua		Sub-Director General de		
Consejero Agrícola			Reforma Agraria - MIDINRA		
Embajada de México en Nicaragua			Suplente		
Asesor			Bayardo SERRANO	Managua	
Luis MACIAS CARDONE	Managua		Sub-Director General de		
Consejero			Técnicas Agropecuarias - MIDINRA		
Embajada de México en Nicaragua			Suplente		
NICARAGUA			Lourdes SOTOMAYOR	Managua	
Jefe de Delegación			Responsable Area de Nutrición - MINSA		
Jaime WHEELLOCK ROMAN	Managua		Suplente		
Comandante de la Revolución			José Benito MARIN	Managua	
Ministro de Desarrollo Agropecuario			Organismos Internacionales - MICE		
y Reforma Agraria (MIDINRA)			Adjunto		
Suplente			Humberto CARRION	Roma	
Alfredo ALANIZ	Managua		Embajador de Nicaragua ante la FAO		
Ministro Director General de INPESCA			Adjunto		
Suplente			Julio Francisco BAEZ	Managua	
Jorge JENKINS MOLIERE	Managua		Secretario General del MIDINRA		
Ministro Director General de IRENA			Adjunto		
Suplente			Francisco QUINONEZ	Managua	
Pedro Antonio BLANDON	Managua		Director de Relaciones		
Vice-Ministro Director General			Internacionales - MIDINRA		
del PAN-MIDINRA			Asesor		
Suplente			Víctor Manuel ORTEGA BLANDON	Managua	
Salvador MAYORGA S.	Managua		Director de Servicios Forestales		
Vice-Ministro Director General			IRENA		
de Ganadería - MIDINRA			Asesor		
Suplente			Mario CASTELLON	Managua	
Ricardo CORONEL KAUTZ	Managua		Director del Departamento ONU-MINEX		
Vice-Ministro Director General			Asesor		
de Ganadería - MIDINRA			Denis CORRALES	Managua	
Suplente			Director de Planificación - IRENA		
Roberto GUTIERREZ HUELVA	Managua		Asesor		
Vice-Ministro Director General			Yamil URROZ	Managua	
Planificación - MIDINRA			Director de Proyectos INPESCA		
Suplente			Asesor		
Bernardo CHAMORRO	Managua		Miguel REYES	Managua	
Vice-Ministro de Comercio Exterior (MICE)			Director Nacional del		
Suplente			Proyecto Leña - IRENA		
Iván TERCERO	Managua		Asesor		
Vice-Ministro de Salud (MINSA)			Alf JIMENEZ SOTOMAYOR	Managua	
Suplente			Director de Información y		
Wladimir PEREZ	Managua		Análisis PAN-MIDINRA		
Vice-Ministro Sub-Director			Asesor		
General de IRENA			Leonel MARTINEZ	Managua	
Suplente			Director de Producción de Carne		
César AROSTEGUI	Managua		MIDINRA		
Vice-Ministro Sub-Director del FIR			Asesor		
Suplente			Juan RODRIGUEZ	Managua	
Julio C. CASTILLO	Managua		Director de Planificación Sectorial		
Director General			MIPLAN		
Técnicas Agropecuarias - MIDINRA			Asesor		
Suplente			Brady WATSON G.	Managua	
Alejandro BENDAÑA	Managua		Director del Proyecto Forestal del		
Sub-Director General de Organismos MINEX			Noreste - IRENA		
Suplente			Asesor		
Víctor VALDIVIA	Managua		Lino MACHADO	Managua	
Director del Centro de Inversiones y			Director del Proyecto Control de Erosión		
Desarrollo-Pesquero - INPESCA			de Occidente - IRENA		
Suplente			Asesor		
Carmen María LANG	Managua		Reynaldo AROSTEGUI	Managua	
Directora de Organismos Mundiales - FIR			Director de Parques Nacionales y		
Suplente			Vida Silvestre - IRENA		
Marty DOWNING	Managua				
Director de Producción de Leche					
MIDINRA					

Asesor Franklyn BRAUTIGAM Director del Proyecto Estudio Base Forestal - IRENA	Managua	Asesor Allan GUERRERO SANDOVAL Director Organismos Internacionales IRENA	Managua
Asesor Juan CARVAJAL Director de Mejoramiento Ambiental IRENA	Managua	<u>PANAMA</u> Jefe de Delegación Frank Omar PEREZ Ministro de Desarrollo Agropecuario	Panamá
Asesor Carlos BELLI MONTIEL Sub-Director General del Programa Alimentario - MIDINRA	Managua	Suplente Mayra IVANKOVICH G. Embajador y Representante Permanente de Panamá ante la FAO	Roma
Asesor Sergio MARTINEZ Sub-Director del Centro de Inversión y Desarrollo Pesquero INPESCA	Managua	Suplente Enzo ESPINO Secretario General Ministerio de Desarrollo Agropecuario	Panamá
Asesor Edgard FLORES CASTELLON Sub-Director de Proyección Económica y Territorial - MIDINRA	Managua	Suplente Julio César VARELA Director Nacional de Planificación Sectorial Ministerio de Desarrollo Agropecuario	Panamá
Asesor Danilo GODOY Responsable de Sanidad Vegetal DGT - MIDINRA	Managua	Suplente Aída Alba VILLOREDA Embajadora de Panamá en Nicaragua	Managua
Asesor Danilo SARAVIA Responsable CITA-DGT-MIDINRA	Managua	Adjunto Carlos Augusto SALCEDO Asesor del Ministro Ministerio de Desarrollo Agropecuario	Panamá
Asesor Teresa LUGO SMITH Responsable de Colaboración Multilateral - DRICE - MIDINRA	Managua	Asesor Rolando MIRANDA Presidente de la Asociación Nacional de Ganaderos	Panamá
Asesor Mónica PEREZOLEA Responsable de Relaciones Internacionales INPESCA	Managua	Asesor Arcadio R. CARREZO G. Asesor del Ministro Ministerio de Desarrollo Agropecuario	Panamá
Asesor Alvaro FONSECA Responsable PNUD-FIR	Managua	Asesor Víctor M. PITTI Asesor del Ministro CEICEPA	Panamá
Asesor Auxiliadora PALACIOS Responsable de Alimentación Colectiva MINS	Managua	Asesor Alba C. GUILLERMO Asesor Técnico del Ministro	Panamá
Asesor Salvador PICHARDO Jefe de Laboratorio del Centro Nacional de Diagnóstico	Managua	<u>PERU - PEROU</u> Jefe de Delegación Augusto DAMMERT LEON Embajador del Perú	Managua
Asesor Luis BARCENAS REYES Asistente del Ministro - MIDINRA	Managua	Suplente Ulises MUNAYLLA ALARCON Director General de Extracción Ministerio de Pesquería	Lima
Asesor Federico BARRIOS Relaciones Internacionales - MIDINRA	Managua	Suplente Luis SANDOVAL DAVILA Segundo Secretario Embajada del Perú	Managua
Asesor Alicia PEREIRA Organismos Internacionales - MICE	Managua	<u>REPUBLICA DOMINICANA - DOMINICAN REPUBLIC</u> <u>REPUBLIQUE DOMINICAINE</u> Jefe de Delegación Caribaldi PEZZOTI Subsecretario de Planificación	Santo Domingo
Asesor José León TALAVERA Funcionario del Departamento de Relaciones Internacionales	Managua	Adjunto Fausto GRISANTY Economista Ministerio de Agricultura	Santo Domingo
Asesor Gloria DE FRANCO Analista de Organismos Multilaterales FAO-FIR	Managua	Adjunto José D. del Rosario VALDEZ Ingeniero Agrónomo Ministerio de Agricultura	Santo Domingo
Asesor Víctor SELVA Responsable de Organismos Intergubernamentales - MINEX	Managua		

Asesor
José Francisco SURIEL Managua
Encargado de Negocios a.i.
Embajada de la República Dominicana

Asesor
José Rafael TERUEL Managua
Primer Secretario
Embajada de la República Dominicana

Asesor
Rhina MELENDEZ Managua
Segunda Secretaria
Embajada de la República Dominicana

SURINAME

Head of Delegation
Inderdew SEWRAJSING New York
Ambassador of Suriname to UN

TRINIDAD Y TABAGO - TRINIDAD AND TOBAGO - TRINITE-ET-TOBAGO

Head of Delegation
Basil PITT Port of Spain
Ambassador Plenipotentiary
Ministry of External Affairs

Alternate
Foster R. BISSESSAR Port of Spain
Director
Agricultural Planning

Alternate
Errol SMALL Washington, D.C.
Agricultural Attaché
Embassy of Trinidad and Tobago

URUGUAY

Jefe de Delegación
Ana María ROSSI DE VERDIER Montevideo
Subdirector General del
Ministerio de Agricultura

Suplente
Alberto FABINI GOMEZ Montevideo
Subdirector de Asuntos Económicos
Ministerio de Relaciones Exteriores

VENEZUELA

Jefe de Delegación
Héctor HERNANDEZ CARABAÑO Roma
Embajador ante la FAO

Suplente
Nelson TINEO VALLADARES Caracas
Director de la Oficina de
Relaciones Internacionales
Ministerio de Agricultura y Cría

Suplente
Augusto Jesús ESTEVA HERNANDEZ Caracas
Director General de
Desarrollo Canadero
Ministerio de Agricultura y Cría

Asesor
José R. ZAPATA LUIGI Managua
Embajador de Venezuela

Asesor
Lourdes PLANAS GIRON Roma
Segundo Secretario
Representación Permanente
de Venezuela ante la FAO

OBSERVADORES DE ESTADOS MIEMBROS QUE NO SON ATENDIDOS POR LA OFICINA REGIONAL
OBSERVERS FROM MEMBER NATIONS NOT SERVICED BY THE REGIONAL OFFICE
OBSERVATEURS DES ETATS MEMBRES QUI NE SONT PAS DESSERVIS PAR LE BUREAU REGIONAL

ESPAÑA - SPAIN - ESPAGNE

Eduardo DE QUESADA Managua
Consejero
Embajada de España

ESTADOS UNIDOS DE AMERICA - UNITED STATES OF AMERICA - ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Martin KRIESBERG Washington, D.C.
Deputy Administrator
Office of International
Cooperation and Development
US Department of Agriculture

James J. GORMLEY Washington, D.C.
Chief, Agricultural Development Division
Bureau of International Organizations
Department of State

PAISES BAJOS - THE NETHERLANDS - PAYS-BAS

Th. P.M. DE WIT Caracas
Consejero Agrícola
Embajada de los Países Bajos
en Venezuela

Antonio R.M. SCHUTTE Managua
Coordinador
Programa de Cooperación

SANTA SEDE - HOLY SEE - SAINT-SIEGE

Roberto RIVAS Managua
Representante

Jean Paul COBEL Managua
Auditor de Nunciatura

REPRESENTANTES DE LAS NACIONES UNIDAS Y ORGANISMOS ESPECIALIZADOS
REPRESENTATIVES OF THE UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES
REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPECIALISEES

COMISION ECONOMICA PARA AMERICA LATINA
ECONOMIC COMMISSION FOR LATIN AMERICA
COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE

Enrique IGLESIAS Santiago
Subsecretario General
ONU/CEPAL

PROGRAMA MUNDIAL DE ALIMENTOS
WORLD FOOD PROGRAMME
PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL

Juan Felipe YRIART Rome
Deputy Executive
Director A.I.

Reynaldo ORTIZ LOZANO Managua
Deputy Representative

Hanni LAUFER Oficial de Proyectos	Managua	<u>OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES</u> <u>INTERGUBERNAMENTALES</u> <u>OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL</u> <u>ORGANIZATIONS</u> <u>OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS</u> <u>INTERGOUVERNEMENTALES</u>	
CONFERENCIA DE LAS NACIONES UNIDAS SOBRE COMERCIO Y DESARROLLO UNITED NATIONS CONFERENCE ON TRADE AND DEVELOPMENT CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DEVELOPPEMENT		BANCO INTERAMERICANO DE INTEGRACION ECONOMICA CENTRAL AMERICAN BANK FOR ECONOMIC INTEGRATION BANQUE CENTRAMERICAINE D'INTEGRATION ECONOMIQUE	
Raúl MALDONADO Asesor Regional	Ginebra	Roger GUERRERO J. Promotor Agrícola	Tegucigalpa
PROGRAMA DE LAS NACIONES UNIDAS PARA EL DESARROLLO UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAMME PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT		BANCO INTERAMERICANO DE DESARROLLO INTERAMERICAN DEVELOPMENT BANK BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT	
Carlos S. VECEGA Assistant Administrator and Regional Director for Latin America	New York	Pablo E. LINARES Representante	Managua
Jaime BALCAZAR-ARANIBAR Coordinator of the UN System in Nicaragua	Managua	Ricardo MIRANDA Subgerente Dpto. de Análisis de Proyectos	Managua
PROGRAMA DE LAS NACIONES UNIDAS PARA EL MEDIO AMBIENTE UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAMME PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT		José B. DE FONSECA Subrepresentante	Managua
José LIZARRAGA Director Oficina Regional para América Latina y el Caribe	México	Luiz Paulo DA SILVA Especialista Agrícola	Managua
ALTO COMISIONADO DE LAS NACIONES UNIDAS PARA LOS REFUGIADOS UNITED NATIONS HIGH COMMISSIONER FOR REFUGEES HAUT-COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES		Miguel INIGUEZ Encargado de Proyectos de Recursos Naturales	Managua
Virginia VIJIL ICAZA Asistente de Programas	Managua	INSTITUTO DE NUTRICION DE CENTROAMERICA Y PANAMA INSTITUTE OF NUTRITION OF CENTRAL AMERICA AND PANAMA INSTITUT DE NUTRITION DE L'AMERIQUE CENTRALE ET DU PANAMA	
ORGANIZACION INTERNACIONAL DEL TRABAJO INTERNATIONAL LABOUR ORGANIZATION ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL		Juan E. DEL CANTO Coordinador, División Nutrición Aplicada	Guatemala
Clodomir SANTOS DE MORAIS Consejero Técnico Principal Proyecto PNUD/OIT/NIC/79/010	Managua	Arnulfo NOGUERA ZELAYA Oficial Médico	Guatemala
ORGANIZACION MUNDIAL DE LA SALUD WORLD HEALTH ORGANIZATION ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE		Alexandra PRAUN Nutricionista	Guatemala
Luis Octavio ANGEL Director INCAP	Guatemala	INSTITUTO INTERAMERICANO DE COOPERACION PARA LA AGRICULTURA INTERAMERICAN INSTITUTE FOR COOPERATION ON AGRICULTURE INSTITUT INTERAMERICAIN DE COOPERATION POUR L'AGRICULTURE	
FONDO INTERNACIONAL PARA EL DESARROLLO AGRICOLA INTERNATIONAL FUND FOR AGRICULTURAL DEVELOPMENT FONDS INTERNATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE		Francisco J. MORILLO Director General	San José
Domíngio DONIDA Director, Latin American Division	Rome	Enrique BLAIR Subdirector General Asuntos Externos	San José
		José Alfonso CHIRINOS ALMANZA Director del IICA en Nicaragua	Managua

Jorge-Michel MONTOYA Director Programa de Recursos Naturales Renovables	San José	UNION DE PAISES EXPORTADORES DE BANANO UNION OF BANANA EXPORTING COUNTRIES UNION DES PAYS EXPORTATEURS DE BANANES	
Romeo MARTINEZ RODAS Especialista en Cultivos Tropicales	Managua	Carlos Manuel ZERON P. Director Ejecutivo	Panamá
José FERRER ROMERO Especialista en Salud Animal	San José	Carlos CASTILLO Gerente de Comercialización	Panamá
JUNTA DEL ACUERDO DE CARTAGENA BOARD OF THE CARTAGENA AGREEMENT CONSEIL DE L'ACCORD DE CARTAGENE		<u>OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES NO GUBERNAMENTALES</u> <u>OBSERVERS FROM NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS</u> <u>OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES</u>	
Hernán ZEBALLOS Jefe a.i. Departamento de Desarrollo Agropecuario	Lima	ASOCIACION LATINOAMERICANA DE INSTITUCIONES FINANCIERAS DE DESARROLLO LATIN AMERICAN ASSOCIATION OF DEVELOPMENT FINANCING INSTITUTIONS ASSOCIATION LATINO-AMERICAINE D'INSTITUTIONS POUR LE FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT	
COMUNIDAD DEL CARIBE CARIBBEAN COMMUNITY COMMUNAUTE DES CARAIBES		Marcelo A. MAYORGA S. Gerente de Crédito Rural del Banco Nacional de Desarrollo	Managua
Winston SMITH Commodity Specialist	Georgetown	ASOCIACION LATINOAMERICANA DE ORGANIZACIONES DE PROMOCION LATIN AMERICAN ASSOCIATION OF DEVELOPMENT ORGANIZATIONS ASSOCIATION LATINO-AMERICAINE DES ORGANISATIONS DE DEVELOPPEMENT	
ORGANISMO INTERNACIONAL REGIONAL DE SANIDAD AGROPECUARIA INTERNATIONAL REGIONAL ORGANIZATION FOR PLANT PROTECTION AND ANIMAL HEALTH ORGANISME INTERNATIONAL REGIONAL CONTRE LES MALADIES DES PLANTES ET DES ANIMAUX		Carlos ARROBO Secretario Ejecutivo	Quito
Roberto RIVERA Jefe Programa Regional de Prevención de Enfermedades Exóticas	Managua	William REUBEN Presidente	San José
ORGANIZACION LATINOAMERICANA DE ENERGIA LATIN-AMERICAN ENERGY ORGANIZATION ORGANISATION LATINO-AMERICAINE DE L'ENERGIE		CENTRAL LATINOAMERICANA DE TRABAJADORES LATIN AMERICAN CENTRAL OF WORKERS CENTRALE LATINO-AMERICAINE DE TRAVAILLEURS	
Roberto CACERES ESTRADA Director Programa Latinoamericano de Bioenergía	Quito	Daniel Ramón TIJERINO TORRES Miembro del Comité Ejecutivo de la C.T.N.	Managua
SECRETARIA PERMANENTE DEL TRATADO GENERAL DE INTEGRACION ECONOMICA CENTROAMERICANA PERMANENT SECRETARIAT OF THE GENERAL TREATY ON CENTRAL AMERICAN ECONOMIC INTEGRATION SECRETARIAT PERMANENT DU TRAITE GENERAL D'INTEGRATION ECONOMIQUE DE L'AMERIQUE CENTRALE		CENTRO AGRONOMICO TROPICAL DE INVESTIGACION Y ENSEÑANZA TROPICAL AGRICULTURAL RESEARCH AND TRAINING CENTRE CENTRE AGRONOMIQUE TROPICAL DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT	
Manuel MARTINEZ Y MARTINEZ Director, Departamento Agrícola	Guatemala	Ludwig MULLER Asesor del Director	Turrialba
Manuel WONG VALLE Representante Regional en Nicaragua	Managua	CENTRO INTERNACIONAL DE AGRICULTURA TROPICAL INTERNATIONAL CENTRE FOR TROPICAL AGRICULTURE CENTRE INTERNATIONAL D'AGRICULTURE TROPICALE	
SISTEMA ECONOMICO LATINOAMERICANO LATIN AMERICAN ECONOMIC SYSTEM SYSTEME ECONOMIQUE LATINO-AMERICAIN		Guillermo GALVEZ Coordinador del Programa Frijol para Centroamérica y el Caribe	Cali
Misael MEDINA SATINE Jefe de Proyectos	Caracas		
Luis Fernando RAMIREZ Secretario Ejecutivo Comité de Acción para la Reconstrucción de Nicaragua	Managua		

FEDERACION SINDICAL MUNDIAL
WORLD FEDERATION OF TRADE UNIONS
FEDERATION SYNDICALE MONDIALE

Luis Carlos MONTERO
Miembro, Consejero General

San José

UNION INTERNACIONAL DE SINDICATOS DE
TRABAJADORES DE LA AGRICULTURA
DE LOS BOSQUES Y DE LAS PLANTACIONES
TRADE UNIONS INTERNATIONAL OF AGRICULTURAL,
FORESTRY AND PLANTATION WORKERS
UNION INTERNATIONALE DES SYNDICATS DES
TRAVAILLEURS DE L'AGRICULTURE DES
FORETS ET DES PLANTATIONS

Francisco LOPEZ PEREZ
Secretario de Organización y
Relaciones Internacionales

Managua

SECRETARIA DE LA CONFERENCIA
CONFERENCE SECRETARIAT
SECRETARIAT DE LA CONFERENCE

Secretario	Carlos WIRTH
Oficial de Conferencia	Bernard LINLEY
Asistente Oficial de Conferencia	Constanza IANNICELLI
Oficial de Informes	Constantino TAPIAS
Oficiales de Prensa	Enriquez GONZALEZ REGUEIRA Claudio FORNARI
Oficial Administrativa	María Luisa MOCOCAIN
Oficial de Documentos	Sonia OCCHIPINTI
Intérpretes	Cecil H. BIASS M.T. DE LANDA F. PIRAUD J.P. ALLAIN A. BARBAJOSA B. FISCHER J. NOLAN J. M. ORTEGA J. ORTEGA GATELLI A. PAIS A. TOVAR J. F. VALES
Traductores	P. DEL RIO Y. FREYPOUS F. HALL-ANGOY J. MARECHAL A. VON SUCHENKO
Secretarias	G. DI BERNARDO M. DEMPSEY M. HALES M. MARINKOVIC M. MILLANES C. PALZA C. POURAILLY O. RATINAUD M.E. RODRIGUEZ F. TESTA L. TRISTAIN

FUNCIONARIOS DE LA FAO
FAO STAFF
FONCTIONNAIRES DE LA FAO

Edouard SAOUMA	Director-General
Mario E. JALIL	Subdirector General, Representante Regional de la FAO para América Latina
Jean E. CARROZ	Assistant Director-General, Secretary-General of World Conference on Fisheries Management and Development, FI
Marco A. FLORES RODAS	Assistant Director-General, Forestry Department, FO
Almany SYLLA	Assistant Director-General, Department of General Affairs and Information, GI
Oscar BRAUER	Director, Plant Production and Protection Division, AGP
Julio CASTELLANOS	Oficial Regional de Recursos Naturales, Medio Ambiente y Energía, RLAT
Stefan de MISTURA	Attaché de Cabinet, Office of the Director-General, ODG
Rodrigo DUARTE TORRES	Chief, Regional Operations Service Latin America, Agricultural Operations Division, AGO
Fernando FUENZALIDA	Economista Agrícola Regional, RLAT
Luiz Alberto GOMEZ DE SOUZA	Chief, Regional Bureau for Latin America, Field Programme Development Division, DDF
Luis LCPEZ CORDOVEZ	Director, División Agrícola Conjunta FAO/CEPAL, RLAT
Paul LUNVEN	Chief, Food and Nutrition Assessment Service, Food Policy and Nutrition Division, ESN
Rafael MORENO	Director, Human Resources, Institutions and Agrarian Reform Division, ESH
Franz J. PERITZ	Oficial Regional de Producción y Sanidad Animal, RLAT
Javier PRATS LLAURADO	Director, Forest Resources Division, FO
Rigoberto SANDOVAL	Senior Officer (Production Structure), Human Resources, Institutions and Agrarian Reform Division, ESH
Onno VAN TEUTEM	Representante de la FAO en Nicaragua
Mario A. VAUGHAN	Oficial Regional de Protección Vegetal, RLAT

ANNEXE C

LISTE DES DOCUMENTS

LARC/82/1	Ordre du jour provisoire
LARC/82/1(a)	Ordre du jour provisoire annoté
LARC/82/2	Informe sobre las actividades de la FAO en la Región
LARC/82/3	Programa de Labores de la FAO en la Región: 1982/83
LARC/82/4	Informe sobre las actividades complementarias de la CMRADR
LARC/82/5	Comercio agrícola y cooperación regional en América Latina
LARC/82/6	Fuentes nuevas y renovables de energía para la agricultura y el desarrollo rural
LARC/82/7	Informe sobre los preparativos de la Conferencia Mundial de la FAO sobre Ordenación de Desarrollo Pesquero
LARC/82/8	Repercusiones alimentarias y nutricionales de la urbanización intensiva en América Latina
LARC/82/9	Cooperación regional en materia de cuarentena y protección de plantas
LARC/82/10	Desarrollo y funcionamiento de programas y proyectos regionales
LARC/82/11	Representación de la Región en el GCIAI

Série LARC/82/INF

LARC/82/INF/1	Note d'information
LARC/82/INF/2	Calendrier provisoire
LARC/82/INF/3	Liste provisoire des documents
LARC/82/INF/4 Rev.2	Liste provisoire des participants
LARC/82/INF/5	Rapport du Comité technique

Série LARC/82/CONF

LARC/82/CONF/1	Déclaration du Directeur général de la FAO
LARC/82/CONF/2	Déclaration du Représentant régional de la FAO pour l'Amérique latine

Série LARC/82/TC

LARC/82/TC/1	Ordre du jour provisoire du Comité technique
LARC/82/TC/1(a)	Ordre du jour provisoire annoté du Comité technique

Série LARC/82/TC (suite)

LARC/82/TC/2	Calendrier provisoire du Comité technique
LARC/82/TC/3	Experiencia y problemas en el desarrollo de la frontera agrícola, con especial referencia a los recursos forestales
LARC/82/TC/4	Producción animal, protección sanitaria, elaboración y comercialización de productos de origen animal
LARC/82/TC/INF/1-Rev.1	Lista Provisional de Participantes - Comité Técnico
LARC/82/TC/CONF/1	Discours inaugural du Sous-Directeur général, Représentant régional de la FAO pour l'Amérique latine
LARC/82/TC/CONF/2	Exposé d'introduction du Sous-Directeur général, Directeur du Département des forêts de la FAO.

RAPPORT DU COMITE TECHNIQUE

Managua (Nicaragua), 30 août - 2 septembre 1982

I. INTRODUCTION

1. Le Comité technique qui a précédé la dix-septième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine s'est réuni au Centre de conférences César Augusto Silva de la ville de Managua (Nicaragua) du 30 août au 2 septembre, à l'aimable invitation du gouvernement nicaraguayen.
2. Le Comité technique a examiné deux questions d'une importance particulière pour la Région Amérique latine, à savoir l'avancée de la frontière agricole: expérience et problèmes en particulier du point de vue des ressources forestières, et la production animale, la protection zoosanitaire, la transformation et la commercialisation du bétail et des produits d'origine animale.

Participation

3. Ont assisté aux séances du Comité technique, les délégués des pays ci-après: Argentine, Barbade, Brésil, Colombie, Costa Rica, Chili, Cuba, Equateur, El Salvador, Grenade, Guatemala, Guyane, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Pérou, République Dominicaine, Trinité-et-Tobago, Uruguay et Venezuela. Ont été représentés par des observateurs l'Espagne et le Saint-Siège. Etaient également présents des observateurs de la Banque interaméricaine de développement, de l'Institut interaméricain de coopération agricole, de l'Organisme international régional pour la protection des plantes et la santé animale, de l'Organisation des Nations Unies, du Programme alimentaire mondial, du Programme des Nations Unies pour le développement, du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, de l'Organisation internationale du travail et de la Fédération syndicale mondiale.

Ouverture de la session

4. Monsieur Mario E. Jalil, Sous-Directeur général de la FAO, Représentant régional pour l'Amérique latine, a souhaité la bienvenue aux délégations participantes au nom du Directeur général et remercié de nouveau le gouvernement et le peuple nicaraguayen de leurs généreuse hospitalité et du chaleureux accueil qu'ils ont réservé à cette réunion de la FAO.
5. Dans son allocution d'ouverture il a présenté quelques remarques relatives aux questions soumises à l'examen du Comité. Au sujet des problèmes liés à l'avancée de la frontière agricole, il a signalé les fortes augmentations de productivité qui pourraient être réalisées dans les zones de forêts tropicales et subtropicales par leur intégration au processus de production en tenant compte de la nécessité d'utiliser rationnellement les ressources.
6. Il a mentionné la nécessité d'analyser également les liens entre la question considérée et la Déclaration de principes et Programme d'action de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural, qui souligne que l'homme et son environnement social doivent avoir la priorité sur les options plus générales du développement rural.
7. Au sujet de la production animale, il a déclaré que la pression démographique croissante exigeait une utilisation plus efficace des terres à pâturage et des autres ressources fourragères, ainsi que des innovations en matière de conception des systèmes d'alimentation. Il a ajouté qu'il était indispensable de renforcer la lutte contre les épizooties, en particulier celles qui viennent de l'extérieur, comme la peste porcine africaine, et devant lesquelles une conscience collective est en cours de formation dans la Région et permettra d'améliorer la prévention et la lutte contre ces maladies.

Bureau

8. Le Représentant régional a ensuite invité les délégués à élire le Bureau du Comité technique. A l'unanimité ont été élus Président M. Jorge Yoria (Colombie), et Vice-Président M. Raúl Solórzano (Costa Rica).

9. Le Comité technique a approuvé l'ordre du jour de la session qui est reproduit à l'Annexe A du présent rapport.

II. DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL

Avancée de la frontière agricole: expérience et problèmes, en particulier du point de vue des ressources forestières

10. Lors de l'examen du point II.1 de l'ordre du jour présenté par M. Marco A. Flores Rodas, Sous-Directeur général, Département des forêts, le Comité technique de la Conférence a pris acte du fait que selon les estimations figurant dans l'étude "Agriculture: Horizon 2000" de la FAO la population d'Amérique latine augmentera de 70 pour cent d'ici à la fin du siècle.

11. Il faudra donc accroître la production d'aliments et d'autres produits agricoles, en faisant avancer la frontière agricole dans le sens tant vertical qu'horizontal.

12. En général, l'avancée horizontale de la frontière agricole n'a pu se faire dans la Région que moyennant le défrichage de près de 6 millions d'hectares de forêts tropicales par an, avec les conséquences suivantes: gaspillage des ressources naturelles, marginalisation continue d'une grande partie de la population rurale, contribution insuffisante au développement général et menace pour l'équilibre écologique.

13. Pour remédier à ces carences, il faut tout d'abord veiller, dans quelques pays, à ce que la population rurale participe dans la dignité et la justice sociale aux prises de décision et à la réalisation d'activités de développement dont elle bénéficie directement, en respectant son identité culturelle et en tirant profit de la grande masse de connaissances traditionnelles concernant le milieu ambiant. Le Comité a estimé que cela supposait, dans de nombreux cas, l'adoption de réformes institutionnelles permettant un accès ordonné et équitable à la terre au profit des communautés locales et la fourniture effective d'une assistance technique, administrative et financière, tout en stimulant leur autosuffisance et leurs propres systèmes d'association.

14. Le changement du type d'utilisation de la terre ou de son intensité devra garantir: tout d'abord la pleine intégration des forêts et des terres forestières au développement socio-économique du secteur agraire pris dans son sens large et en deuxième lieu la rationalisation des défrichements lorsque ceux-ci sont nécessaires en introduisant des utilisations adaptées au milieu et assurant un développement juste, équilibré et durable.

15. Pour atteindre de tels objectifs dans le cadre du développement rationnel des ressources naturelles, le Comité a approuvé de manière générale les propositions d'action contenues dans le document LARC/82/TC/3.

16. Au cours des débats, les différentes délégations ont informé le Comité des progrès et des enseignements positifs et négatifs dont les différents pays peuvent faire état en matière d'avancée de la frontière agricole.

17. Le Comité a réaffirmé que l'homme devait être le protagoniste et l'objectif fondamental de la philosophie du développement et a souligné la nécessité d'adopter les mesures suivantes:

- a) Mettre à jour les politiques et stratégies relatives au secteur agraire dans son sens le plus large. A ce propos, le Comité a été informé du fait que des législations inadéquates et archaïques encourageaient l'élimination des forêts en vue de l'avancée de la frontière agricole. Par conséquent, le Comité a souligné la nécessité de mettre à jour la législation en vigueur dans ce domaine.

- b) Etudier le rôle négatif joué par les compensations accordées par les pays industrialisés à leurs propres produits agricoles, compensations qui influent sur les prix et entravent les possibilités d'expansion des frontières agricoles dans les pays de la Région.
- c) Renforcer les organismes nationaux de planification et les instituts forestiers, agraires et ruraux exerçant des responsabilités directes dans le domaine du développement, en leur fournissant une assistance technique adaptée à leurs besoins spécifiques.
- d) Renforcer les programmes sous-régionaux d'intégration économique et inviter la FAO à collaborer davantage avec ces mécanismes afin d'utiliser pleinement l'infrastructure disponible.
- e) Intensifier la coordination des efforts et des plans d'action des organisations internationales de manière à assurer une exploitation plus rationnelle des ressources disponibles.
- f) Renforcer les bases des connaissances biologiques, sociologiques et économiques par l'adaptation de la recherche et de la formation, et l'établissement d'une meilleure coopération horizontale entre les pays de la Région, particulièrement entre ceux dont les conditions écologiques et socio-économiques sont semblables.
- g) Diffuser les expériences et les connaissances acquises par les institutions nationales lors de projets de développement rural afin de tirer profit de ces données dans le cadre d'activités de coopération horizontale. A ce propos, on a souligné la contribution importante du Système de réseaux de coopération technique mis en place par la FAO en Amérique latine.
- h) Elargir les concepts de production forestière pour qu'ils incluent tous les éléments de la faune et de la flore.
- i) Elargir également les concepts d'aménagement forestier en utilisant un plus grand nombre d'essences et en réduisant les pertes au stade de l'abattage et de la transformation.
- j) Tenir compte, lors de l'examen du problème de l'avancée de la frontière agricole, de la possibilité de bonifier des terres telles que les bas-fonds inondables, les marais, les savanes et les zones arides et semi-arides.
- k) Renforcer et adapter la vulgarisation agricole pour mettre à la disposition des agriculteurs, notamment de ceux ayant de faibles revenus, les techniques leur permettant d'accroître la production d'une manière compatible avec la conservation des ressources.
- l) Développer et améliorer les mesures d'aménagement des bassins versants, notamment dans les pays insulaires, afin d'assurer un approvisionnement en eau adéquat et permanent tout en améliorant les conditions de vie des populations montagnardes.

Production animale, protection zoosanitaire, transformation et élaboration des produits d'origine animale

18. M. Franz Peritz, spécialiste régional de la production et de la santé animales, a présenté le point ci-dessus de l'ordre du jour en soulignant les aspects les plus importants du document LARC/82/TC/4.

19. La plupart des délégations ont présenté des exposés complets sur la situation de l'élevage dans leurs pays respectifs en reprenant, dans l'ordre, les questions abordées dans le document susmentionné. La FAO a pris note de ces informations qui ont acquis une grande valeur du fait de leur mise à jour.

20. On s'est accordé de manière générale à reconnaître qu'en Amérique latine les conditions étaient très favorables au développement de l'élevage compte tenu de la disponibilité de terres adaptées à cette activité et de produits et sous-produits pouvant être utilisés à des fins fourragères.

21. La Région comporte différentes zones agro-écologiques bien définies ayant chacune un système d'élevage propre. Ces systèmes d'élevage présentent cependant, à quelques exceptions près, des caractéristiques qui se retrouvent de manière plus ou moins généralisée, notamment dans certaines zones de différents pays. Ces caractéristiques négatives affectant l'élevage des bovins peuvent se résumer comme suit:

- a) productivité généralement insuffisante: faibles taux de natalité, mortalité élevée et périodes d'embouche prolongées se traduisant par de faibles taux d'exploitation, qui varient entre 10 et 20 pour cent;
- b) mauvaise exploitation des pâturages existants et manque de techniques adéquates pour la conservation du fourrage d'appoint en prévision de la saison sèche ou de la saison froide;
- c) charge excessive des pâturages qui affecte la régénération des prairies et détériore la qualité des sols;
- d) variations saisonnières des disponibilités de fourrage, qui posent un grave problème aussi bien dans les zones tempérées que dans les régions tropicales;
- e) forte incidence des maladies infectieuses et parasitaires et échec fréquent des tentatives d'introduction de bétail laitier à haut potentiel génétique, en raison notamment du peu d'attention accordée à leur état sanitaire. On a noté également la mauvaise adaptation de ce bétail laitier au milieu tropical.

22. Quant au petit bétail, on a reconnu son importance en tant que moyen efficace et économique d'accroître les disponibilités en protéines animales au profit de la population et d'augmenter les recettes des producteurs ruraux, notamment des petits producteurs. Pour ce qui concerne les systèmes d'élevage monogastriques, on constate, à côté d'un grand nombre de petites unités de production extensive et de subsistance où la productivité est faible, l'existence d'entreprises commerciales fortement équipées et bien implantées sur les marchés - notamment dans le cas de la volaille et des porcins. On a cependant souligné l'importance du rôle joué par le petit bétail (caprins, ovins, porcins, etc.) dans l'économie des petits agriculteurs.

23. Cette situation est encore aggravée par les facteurs suivants:

- a) manque de services adéquats de vulgarisation;
- b) carences des structures de commercialisation intérieure;
- c) existence d'un grand nombre de petits abattoirs non rentables, où les conditions d'hygiène laissent à désirer;
- d) insuffisance des ressources financières, du personnel et de l'appui fournis aux services de santé animale, notamment aux laboratoires de diagnostic et aux organismes chargés de la surveillance ainsi que du contrôle sanitaire aux frontières;
- e) manque de débouchés internationaux adéquats pour les produits de l'élevage en raison des politiques protectionnistes appliquées par les pays développés, notamment par le biais de subventions accordées pour écouler leurs productions excédentaires.

24. Les délégations ont examiné avec une attention toute particulière les possibilités de collaboration horizontale, car celle-ci peut contribuer efficacement à accroître la production et la productivité de l'élevage en Amérique latine. Il existe des techniques et systèmes très efficaces d'organisation de la production et des institutions mis au point dans certains pays de la Région dont il conviendrait d'encourager la diffusion. On a reconnu que la FAO pouvait jouer un rôle très efficace dans ce domaine, par le biais de réseaux de coopération technique semblables à ceux qui ont été mis en place dans d'autres secteurs de l'agriculture.

25. Plusieurs délégations des pays des Caraïbes ont demandé à la FAO d'élaborer, à leur intention, des programmes spéciaux d'assistance tenant compte de leurs caractéristiques spécifiques, notamment de la nécessité d'accroître la productivité de leurs pâturages et de leurs troupeaux. Ils attachent un prix particulier à la fourniture d'une assistance pour la diffusion et l'adoption de techniques modernes permettant un accroissement rapide du nombre des animaux de race pure, notamment par l'insémination artificielle et la transplantation d'embryons.

26. On a signalé la nécessité d'une assistance technique pour la conduite et l'amélioration des pâturages naturels au profit des pays qui ont déplacé leur élevage vers des terres marginales. Une assistance est également nécessaire aux pays qui travaillent à l'amélioration des pâturages cultivés et autres sources de fourrages.

27. Diverses délégations ont signalé que si leurs pays respectifs sont autosuffisants en ce qui concerne les porcins et la volaille, leur production est néanmoins dépendante des importations de provendes, d'où le risque de problèmes d'approvisionnement sur lesquels ils n'ont aucune prise. Il convient par conséquent d'envisager l'utilisation des produits excédentaires comme matière première destinée à la fabrication d'aliments concentrés.

28. On a reconnu l'importance de l'assistance technique internationale et demandé qu'elle soit accrue, spécialement celle qui provient de la FAO. L'assistance doit être adaptée aux besoins réels des pays et non se limiter à un simple transfert de techniques mises au point dans des situations différentes quant à la qualité des ressources et à l'idiosyncrasie de la population. On a suggéré qu'il conviendrait que les pays soient consultés sur le choix des experts chargés de la dispenser.

29. On a appuyé la proposition de la FAO concernant l'opportunité de créer des centres de formation fonctionnant en liaison avec les instituts de recherche, les universités et les entreprises agro-industrielles.

30. On a reconnu que les coopératives et autres formes d'association sont un instrument efficace pour la diffusion de techniques appropriées, outre qu'elles facilitent le crédit, l'approvisionnement en facteurs de production et la commercialisation.

31. Il convient de promouvoir les programmes de médecine préventive et les mesures visant à protéger les pays de la Région des maladies exotiques, ainsi que d'apporter un appui aux pays qui ont entrepris des campagnes d'éradication de ces maladies.

32. On a insisté sur le fait que le développement ne peut se passer de la recherche et de la vulgarisation destinées à améliorer la production et que celles-ci, outre des structures institutionnelles efficaces, exigent des spécialistes hautement qualifiés.

33. Il est nécessaire également de réviser les plans concernant la formation et la spécialisation des techniciens et autres cadres qui collaborent à cette activité, spécialement dans les domaines de la production et de la santé animales.

34. Une attention spéciale a été accordée aux mesures adoptées par les pays qui ont été victimes de poussées de peste porcine africaine. La gravité de celle-ci, dans certains pays, a exigé des mesures radicales d'un coût économique et financier élevé. La lutte contre ce fléau se poursuit dans la Région. Les pays ont pu à cette occasion perfectionner notablement leurs services et mécanismes de détection, de prévention et de lutte visant les maladies exotiques. Ils ont aussi accru leur capacité de maîtriser les matériels biologiques utilisés dans la prévention et la lutte contre les maladies.

III. ADOPTION DU RAPPORT

35. Le Président a soumis le projet de rapport établi par le Secrétariat à la considération du Comité. Le Comité a adopté ce rapport après l'avoir examiné paragraphe par paragraphe et après avoir introduit des modifications qui ont été incorporées dans la version finale.

36. Le Président a remercié les participants pour le dévouement avec lequel ils ont oeuvré à la réalisation des objectifs du Comité et leur a demandé de s'efforcer une fois rentrés dans leur pays de mettre en application les recommandations approuvées. Il a également remercié, au nom des participants, le gouvernement et le peuple nicaraguayens pour leur hospitalité.

